

---

*Uda*  
31

LES 6-12 ANS :  
UNE TRANCHE D'ÂGE QUI  
POSE QUESTIONS

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES FAMILLES  
DE LA HAUTE-GARONNE  
ENQUETE 2016



*L'UNAF et les UDAF ont pour mission (article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles) de représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France, et de défendre leurs intérêts.*

*Afin de remplir au mieux cette mission, l'UDAF de la Haute-Garonne a décidé de se doter d'un Observatoire départemental des familles depuis 2007.*

*Cet outil au service des familles existe également à l'échelle régionale et nationale.*

*Il permet de conduire des enquêtes régulières auprès des habitants de la Haute-Garonne, pour connaître et affiner les réalités familiales du département et identifier les besoins, permettant ainsi d'améliorer la représentation des familles.*

# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION .....	4
CONTEXTE.....	5
METHODOLOGIE.....	10
I. Constitution de l'échantillon .....	10
II. Présentation de l'échantillon.....	10
LES QUESTIONNEMENTS.....	16
I. Les préoccupations des parents.....	17
A. Des sujets qui préoccupent beaucoup les parents.....	19
B. Des sujets qui préoccupent un peu les parents.....	20
C. Des sujets moins centraux pour les parents .....	22
D. Des degrés de préoccupations variables .....	22
II. Les besoins de soutien.....	25
LES RESSOURCES .....	29
I. Les moyens mobilisés.....	30
A. L'appui de l'entourage.....	30
B. Les conseils professionnels .....	33
C. Les outils d'information .....	35
II. Le recours aux activités .....	39
A. La connaissance des activités.....	40
B. Les leviers à la participation.....	41
C. Les actions privilégiées.....	42
CONCLUSION .....	46
BIBLIOGRAPHIE .....	47

# INTRODUCTION

La place de l'enfant, la conception du rapport parental et la distribution des rôles au sein de la famille ont fortement évolué, particulièrement depuis les années 1960.

Néanmoins, les parents sont et restent les premiers éducateurs des enfants. Ils occupent un rôle central dans leur développement et épanouissement.

L'expérience de la parentalité est riche de découvertes et d'enrichissements mais il n'est pas toujours simple d'être parent. Stress, inquiétudes, questionnements, culpabilités sont autant de sentiments qui traversent les parents.

Ils doivent faire preuve d'adaptation et d'ajustement pour répondre au mieux au rôle qui est le leur.

A cet effet, ils peuvent trouver et mobiliser des ressources diverses, notamment pour les périodes de la petite enfance et de l'adolescence.

Mais, à l'inverse, l'âge intermédiaire des 6-12 ans<sup>1</sup> est moins identifié et exploré, comme en témoigne l'absence même de notion pour le désigner.

Pour autant, des expériences importantes ont lieu, comme l'entrée à l'école élémentaire puis au collège ou l'apprentissage des premières autonomies. C'est notamment le moment où l'enfant va se détacher du cercle familial pour se tourner vers ses pairs et connaître ainsi une socialisation en dehors de la famille et de ses parents.

Généralement, les parents se disent moins en difficultés ou ont moins d'appréhension sur cette période, bien que des interrogations et problématiques soient bel et bien présentes.

L'enquête cherche donc à observer les préoccupations des familles ayant des enfants de cet âge, apprécier la manière dont elles font face aux difficultés rencontrées, cerner leurs besoins en matière de soutien éventuel et la manière dont elles s'informent, ou encore identifier les actions qui pourraient être mises en place pour répondre aux attentes des parents.

Nous verrons dans un premier temps quels sont les questionnements des parents, avant de nous attacher aux ressources qu'ils peuvent solliciter, que ce soit au niveau des différents interlocuteurs ou des dispositifs existants.

---

<sup>1</sup> Afin de simplifier notre propos, nous parlerons d'enfance pour évoquer les 6-12 ans et ainsi différencier cette période de la petite enfance (avant 6 ans) et de l'adolescence.

# CONTEXTE

Le processus d'individualisation de l'enfant, initié dès le 16<sup>ème</sup> siècle va s'intensifier au 19<sup>ème</sup> siècle (progrès médicaux, protection de l'enfance, éducation des enfants) pour aboutir plus récemment à la place grandissante accordée à l'enfant au sein de la famille et de la société. La famille, véritable institution sociale, a connu des changements importants au cours des dernières décennies. Les questionnements qui en ont découlé dans l'exercice de la parentalité ont conduit à l'émergence de différentes actions pour soutenir les parents. Pour autant, la tranche d'âge qui nous occupe semble moins priorisée.

## *La place de l'enfant dans la famille et dans la société*

L'étude de Philippe Ariès<sup>2</sup> sur la place de l'enfant dans la société depuis le Moyen Age est révélatrice des transformations engagées jusqu'à aujourd'hui.

L'enfant n'a acquis un véritable statut, différent de celui de l'adulte, que récemment au fil de l'histoire. C'est en effet au cours du 18<sup>ème</sup> siècle que l'enfant commence à occuper une place à part entière au sein de la famille. Il devient alors nécessaire de protéger l'enfant pour garantir son développement.

Cette reconnaissance de la personnalité de l'enfant se traduit par une baisse de la fécondité, la scolarisation des enfants et l'instruction de savoirs.

Le rapport entre les parents et les enfants se voit profondément modifié. Le modèle de la famille nucléaire se développe, parallèlement à la division des rôles entre homme et femme dans l'éducation des enfants. Les pratiques éducatives sont définies et orientées au niveau de la société et relayées par des « experts » (médecins, instituteurs, prêtres...).

Ce modèle familial basé sur l'autorité, le respect et la division des rôles s'étend progressivement à l'ensemble de la société française.

Dans les années 1960, une nouvelle manière de concevoir l'éducation des enfants émerge dans les classes moyennes. C'est un modèle plus progressiste qui privilégie les rapports égalitaires dans le couple, l'autonomie de l'enfant, le dialogue et la négociation.

Ces changements que connaît alors la famille vont de pair avec les évolutions sociales comme la baisse de la mortalité infantile et du taux de natalité (fin du baby-boom), l'augmentation du travail des femmes, le droit à la contraception et à l'IVG (interruption volontaire de grossesse).

---

2 ARIES Philippe, L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris, Plon, 1960

Actuellement, le modèle éducatif est centré sur l'épanouissement de l'enfant<sup>3</sup>. La figure de l'expert est toujours présente et légitimée mais elle a changé de forme. Les médecins, instituteurs et prêtres ont été remplacés par les psychologues et travailleurs sociaux.

La famille est aujourd'hui basée sur les principes de négociation et de concertation, plutôt que sur ceux de respect et de soumission, modifiant les rapports parents-enfants et nécessitant la définition de nouvelles normes éducatives.

L'enfant est la référence de la famille contemporaine, c'est lui qui fait famille.

Ce statut le place au centre des préoccupations des familles.

Pour François De Singly<sup>4</sup>, le processus d'autonomisation de l'enfant doit être mis en regard du processus plus général de développement de l'individualisme. Mais cette « reconnaissance de l'enfant comme personne, comme individu, ne signifie pas que l'enfant est un adulte ». Ces profonds changements sociétaux engendrent craintes et inquiétudes et participent d'une « tension permanente entre 'protection' et 'libération' » ; autorité et communication. Ce changement dans le rapport à l'enfant peut amener les parents à ressentir des difficultés et manques de repères.

### *La parentalité : naissance d'un concept*

Depuis quelques années, de nombreuses interrogations sur le rôle des parents ont été placées au centre de débats, politiques comme médiatiques : qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui ?

Le terme de « parentalité » est apparu dans les années 1980 pour rendre compte des différentes possibilités d'« Etre parent » et des difficultés potentielles rencontrées par les parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants.

La parentalité renvoie donc à la fonction parentale dans divers domaines : juridique, politique, social, économique, culturel et institutionnel. Elle ne dispose pas à l'heure actuelle d'une définition reconnue même si ce terme a acquis une légitimité et une réalité dans l'usage qui en est fait, aussi bien par les médias que par les pouvoirs publics.

Ainsi, « si l'on parle de parentalité aujourd'hui, c'est parce que la fonction, le rôle, la place et les pratiques des parents posent problème »<sup>5</sup>.

L'évolution de la société rendrait l'exercice de cette parentalité de plus en plus complexe.

La diversification des modèles familiaux (familles monoparentales, recomposés, adoptives ; beau-parentalité, homoparentalité, grand-parentalité), le développement de l'individualisme

---

<sup>3</sup> MARTIN Claude, La parentalité en question, Perspectives sociologiques, avril 2003

<sup>4</sup> « L'enfant du 21<sup>ème</sup> siècle », Sciences Humaines et Sociales, Grands dossiers n°8, sept-oct-nov 2007

<sup>5</sup> MARTIN Claude, La parentalité en question, Perspectives sociologiques, avril 2003.

(épanouissement personnel, place nouvelle accordée à l'enfant), la difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle remettent en cause les modèles traditionnels d'éducation et rendent difficile l'exercice de l'autorité et de la responsabilité parentale.

Pour le petit Larousse, la parentalité représente la « fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socioculturel » alors que la Caisse nationale d'Allocations Familiales (CNAF) y voit l'« ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent »<sup>6</sup>.

En 2006, selon la Délégation Interministérielle à la Famille, « exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir. C'est être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant »<sup>7</sup>.

La parentalité est ainsi devenue objet de politique publique. Elle a permis la mobilisation de la société civile sur ce sujet et l'invention de nouvelles actions de proximité.

### *Le soutien à la parentalité*

Suite aux profondes mutations qui ont touché la famille ces dernières décennies, la France comme ces voisins européens, a mis en place une politique de soutien à la parentalité.

En 1998, impulsé par l'Etat et relayé par les associations familiales, un réseau d'actions visant à aider les parents à travers le dialogue et l'échange a été créé : le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

La circulaire de 1999, portant création de ces REAAP, précise que le soutien à la parentalité entend soutenir les parents par de l'information, de l'écoute et la mise à disposition « des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif ».

Les actions développées sont diverses (permanences téléphoniques, groupes de parole de parents, ateliers parents-enfants, conférences-débats) et ont pour objectif de permettre aux parents d'identifier leurs compétences, de mobiliser leurs ressources pour qu'ils prennent ou reprennent confiance en leurs capacités.

En effet, « la notion de parentalité [...] est surtout l'expression d'une inquiétude sur la capacité des parents d'assumer leur rôle, de faire face à leurs obligations »<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'e-ssentiel, CNAF, n°165, 2016

<sup>7</sup> Circulaire de la Délégation Interministérielle à la Famille du 13 février 2006, relative aux REAAP.

<sup>8</sup> MARTIN Claude, La parentalité en question, Perspectives sociologiques, avril 2003.

Les REAAP visent donc à réintroduire les parents comme premiers partenaires, responsables et compétents ; et non pas à mettre l'accent sur les manques et les failles. Ils se situent dans une démarche préventive et interviennent en appui : « Les actions en faveur des parents sont élaborées avec les parents et par les parents »<sup>9</sup>.

Les maîtres-mots en sont : mise en réseau, diagnostics partagés, concertation, échanges, rencontre, confrontation des pratiques, coordination des interventions.

L'objectif est bien d'amener les parents à définir eux-mêmes leur rôle et à construire un sentiment de responsabilité parentale.

L'évaluation menée 5 ans après le lancement des REAAP s'avère positive. En effet, les différentes actions menées ont permis de faire émerger des besoins et des difficultés méconnues, de révéler des problématiques peu médiatisées mais également de permettre à des familles de sortir de l'isolement, de favoriser l'échange, de renouer des liens, de redonner confiance et de redynamiser les parents<sup>10</sup>.

### *Les enfants âgés de 6 à 12 ans*

Sur le département de la Haute-Garonne en 2014, les enfants âgés de 6 à 11 ans (dont les parents sont allocataires de la CAF)<sup>11</sup> sont au nombre de 81940, soit 31% des enfants de moins de 25 ans, pour 86 973 de moins de 6 ans (33%) et 75 582 âgés de 12 à 18 ans (29%)<sup>12</sup>.

Comme le souligne Régine Sirota, il est complexe d'« aborder les différents âges de l'enfance tout en considérant à la fois une continuité du statut d'enfance et une spécificité de ses différentes périodes »<sup>13</sup>. Les découpages assez récents des âges de l'enfance concernent surtout la petite enfance et l'adolescence, qui représentent des périodes assez largement étudiées ces dernières années.

Mais la période de l'enfance, comprise entre l'âge de 6 et de 12 ans, n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches au contraire des périodes qui lui précèdent ou lui succèdent.

Des actions mises en place dans le cadre des REAAP sont destinées à ces enfants et leurs parents. Pour autant, elles restent moins identifiables et spécialisées.

<sup>9</sup> CNAF, Comité de pilotage national des REAPP, décembre 2005

<sup>10</sup> NOSMAS Jean-Patrice, ROUSILLE Bernadette, Evaluation des REAPP après 5 ans d'existence, IGAS, 2004.

<sup>11</sup> Diagnostic relatif au soutien à la parentalité en Haute-Garonne, Comité Départemental de Soutien à la Parentalité de la Haute-Garonne, CAF, 2014

<sup>12</sup> Ces chiffres sont donnés à titre illustratif car les tranches d'âges sont différentes de celles retenues pour l'enquête.

<sup>13</sup> SIROTA Régine, « L'enfant au regard des sciences sociales », *AnthropoChildren*, Université de Liège, 2012



En effet, la petite enfance et les dispositifs qui s'y rattachent sont ciblés par la politique familiale et font l'objet de nombreuses attentions et ce depuis plusieurs décennies.

Les parents disposent de différents lieux et professionnels ressources vers lesquels se tourner, au premier rang desquels on retrouve les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile), sans oublier les LAEP (lieux d'accueil parents-enfants) et les différents professionnels (pédiatres, professionnels des crèches, assistant(e)s maternelles...).

L'adolescence et les changements, voire difficultés, qu'elle engendre a également été particulièrement étudiée (entrée dans la sexualité, relations conflictuelles avec les parents, addictions...). Depuis l'instauration récente des Maisons des adolescents dans chaque département, un lieu ressource est aussi consacré à cette période.

Aussi, l'enquête de la CNAF<sup>14</sup>, indique que l'adolescence est la période à laquelle les problèmes les plus aigus interviennent alors que c'est durant la petite enfance que les parents se disent le plus préoccupés par leur rôle.

Les travaux les plus importants portant sur les 6-12 ans relèvent du champ de la psychologie (psychanalyse, psychologie du développement) ou des sciences de l'éducation (égalité des chances via l'école).

Définie par Freud comme la période de latence, elle se caractérise entre autres par une croissance moins importante, un détachement du cercle familial, une socialisation avec le groupe de pairs, une recherche de rationalité et de responsabilisation.

Cette période d'apprentissage et d'éducation représente, de façon assez réductrice, l'âge scolaire et la vie de groupe alors qu'elle est très particulière et très importante dans la construction de l'enfant.

Aujourd'hui, c'est une période qui connaît des évolutions. En effet, les enfants acquièrent un sentiment d'autonomie grandissant avec l'accès aux outils numériques et les actions de communication dont ils sont la cible, tant sur le plan alimentaire que vestimentaire. Ainsi « de nouvelles pratiques culturelles [sont] mises en évidence, prenant appui sur l'apparition des nouveaux moyens de communication qui modifient modes de transmission et modes de sociabilité, renforçant une culture de pairs et ses aspects générationnels »<sup>15</sup>.

Le développement de l'enfant et les évolutions sociétales venant redistribuées les cartes questionnent la place et le rôle des parents.

---

<sup>14</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'e-ssentiel, CNAF, n° 165, 2016

<sup>15</sup> SIROTA Régine, « L'enfant au regard des sciences sociales », AnthropoChildren, Université de Liège, 2012

# METHODOLOGIE

Un questionnaire est élaboré chaque année par le Comité de pilotage du réseau national des Observatoires des familles de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), et proposé aux UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) pour une diffusion, par courrier, à 3000 familles allocataires de chaque département.

Les données recueillies sur la Haute-Garonne sont saisies et traitées par le logiciel statistique Question data. Toutes les corrélations sont mesurées par le test du Khi2.

Les données sont, par ailleurs, utilisées pour la publication de résultats, régionalement et nationalement.

20 000 familles ont répondu au questionnaire sur l'ensemble du territoire.

## I. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon est issu de la mise à disposition, par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), d'un fichier d'adresses allocataires CAF au 31 décembre 2015.

La sélection des 3000 adresses se fait sur le mode aléatoire par département.

Le questionnaire est exclusivement à destination des familles allocataires ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans.

L'étude porte sur un échantillon de 400 familles de la Haute-Garonne.

## II. PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

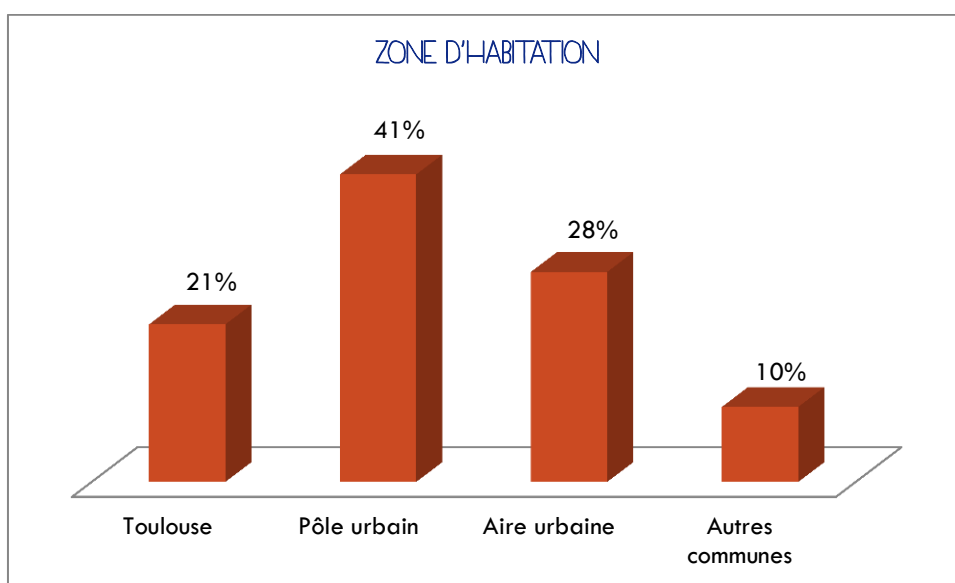
Les graphiques ci-dessous reprennent quelques caractéristiques de l'échantillon : zone d'habitation, sexe du répondant, situation professionnelle des parents, âge et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, situation familiale, nombre d'enfants et âge des enfants.

Aucun redressement n'a été effectué. Les résultats présentés dans ce rapport portent sur les réponses de l'échantillon.

### Zone d'habitation

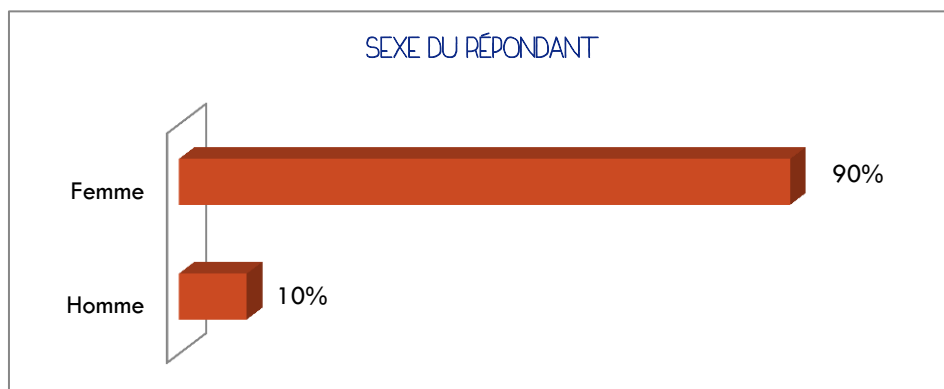
Les familles ont été réparties en quatre secteurs géographiques différents selon leur lieu d'habitation :

- † la ville de Toulouse ;
- † son Pôle urbain, qui regroupe 72 communes, hors Toulouse ;
- † son Aire urbaine, qui regroupe 237 communes (sur le département), hors Toulouse et Pôle urbain ;
- † les autres communes du département, situées en milieu rural.



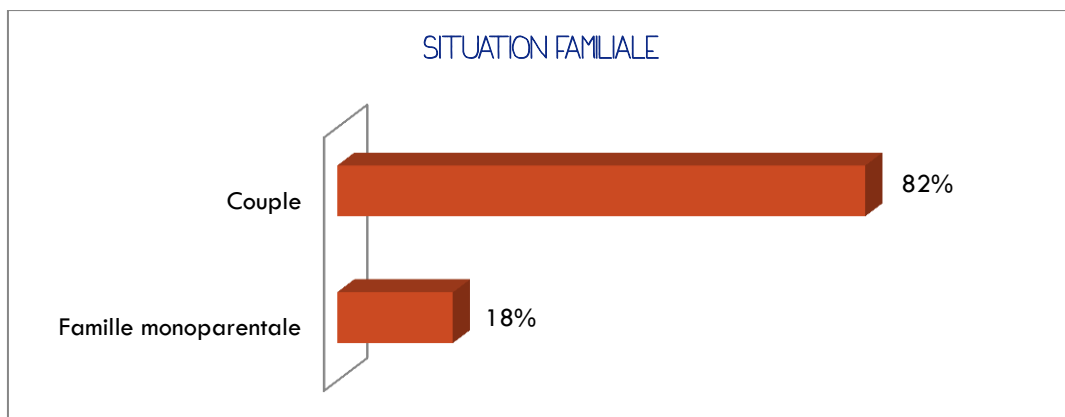
### Sexe du répondant

90% des répondants à l'enquête sont des femmes contre 10% d'hommes.



### Situation familiale

82% des familles vivent en couple alors que 18% sont des familles monoparentales.



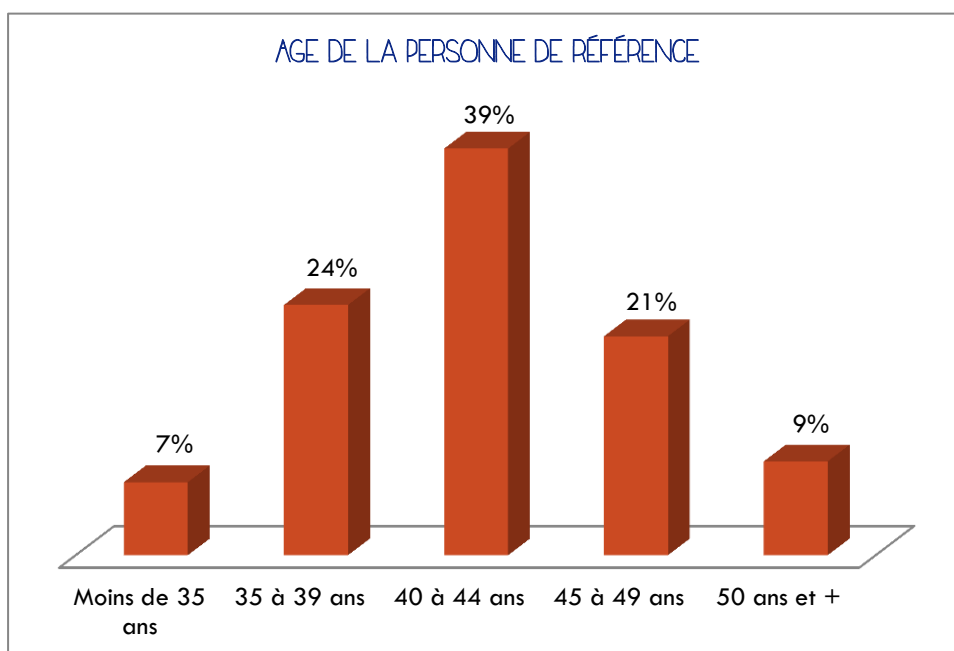
### Age de la personne de référence

Pour 63% des familles interrogées, la personne de référence<sup>16</sup> est âgée de 35 à 44 ans.

7% des familles ont moins de 35 ans.

30% ont plus de 45 ans.

Cette répartition s'explique par la constitution de l'échantillon, l'âge des enfants étant corrélé à celui des parents.



<sup>16</sup> Dans un couple, la personne de référence est l'homme ou le membre du couple le plus âgé.

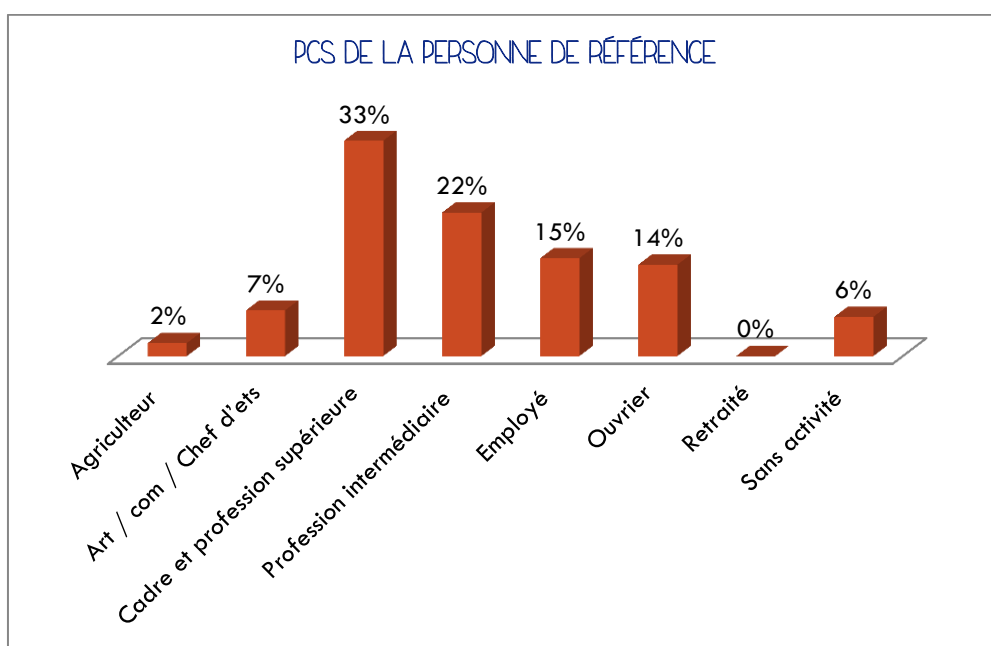
### Profession et catégorie socio-professionnelle (PCS)

Les professions favorisées (cadres, ingénieurs, artisans, commerçants, professeurs...) représentent la part la plus importante de l'échantillon avec 40% des répondants.

Suivent ensuite les ouvriers et employés (29%) puis les professions intermédiaires (technicien, infirmiers, travailleurs sociaux, professeur des écoles, animateurs...) avec 22%.

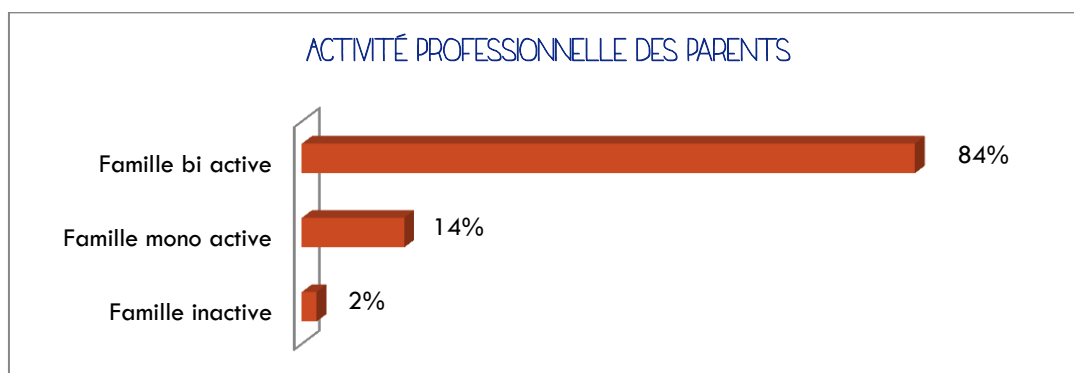
Les personnes sans activité professionnelle (demandeurs d'emploi, parents au foyer, étudiants) et les agriculteurs sont peu représentés (respectivement 6% et 2% de l'échantillon)

Enfin, la part de retraités est nulle.



### Activité professionnelle des parents

Parmi les familles constituées d'un couple, les deux parents travaillent pour la majorité d'entre elles (84%). Pour 14%, un seul des deux parents travaille et pour 2% les deux sont inactifs.

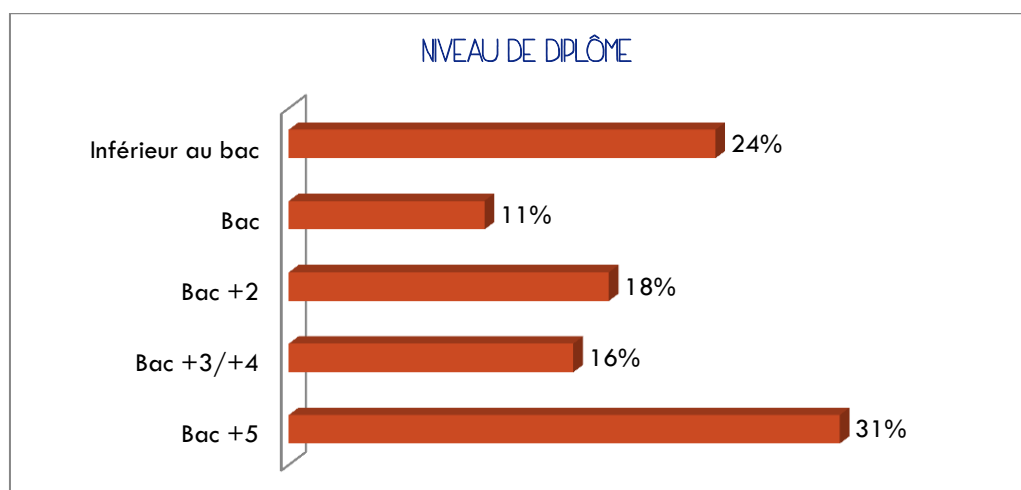


### Niveau de diplôme de la personne de référence

Parmi les familles interrogées, une sur quatre n'est pas détentrice du baccalauréat. La personne de référence n'est pas diplômée ou dispose d'un certificat d'étude, du brevet, d'un BEP ou d'un CAP.

29% ont le Bac ou un Bac +2 (DEUG, BTS...).

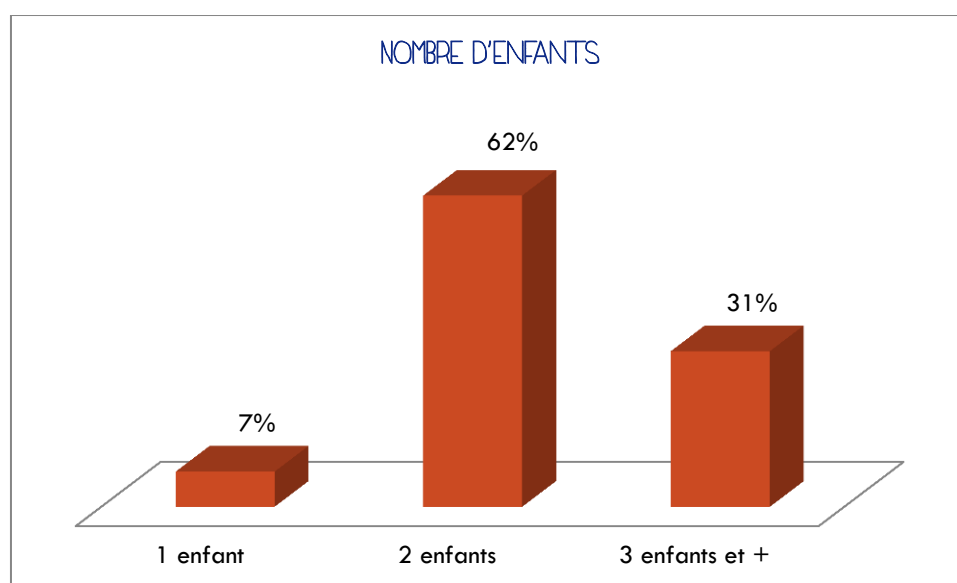
47% possèdent un niveau d'étude au moins égal à un Bac +3 (licence, Master, doctorat...).



### Nombre d'enfant

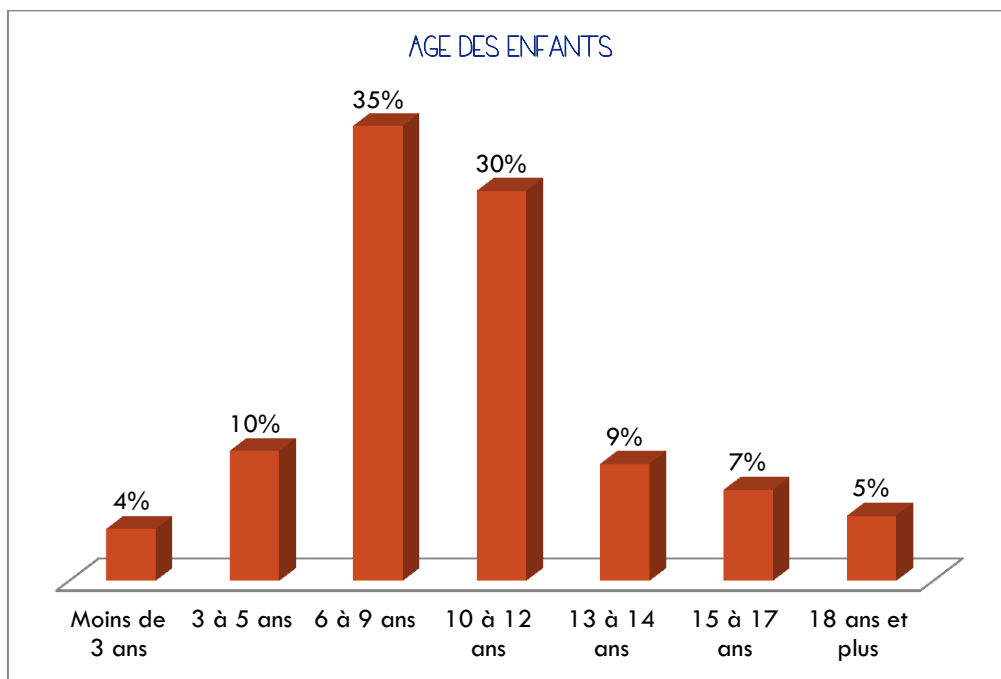
62% des familles qui ont répondu à l'enquête ont 2 enfants et 7% ont un enfant unique.

Enfin, 31% de l'échantillon est constitué d'une famille nombreuse.



### Age des enfants

Parmi les familles interrogées, on comptabilise un total de 904 enfants répartis selon les tranches d'âge suivantes<sup>17</sup> :



75% des enfants sont compris dans la tranche d'âge questionnée par l'enquête, les autres étant leurs frères et sœurs.

<sup>17</sup> Dans le cadre des traitements statistiques, c'est l'âge de l'enfant le plus âgé qui est pris en compte.

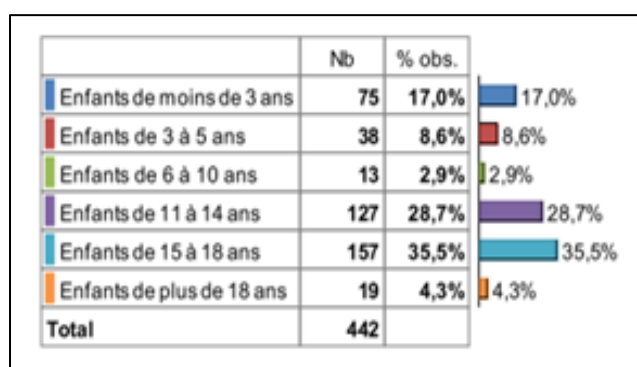
# LES QUESTIONNEMENTS

La famille contemporaine se caractérise par la distinction opérée entre la conjugalité et la parentalité, centrée sur l'intérêt de l'enfant, source de nombreux questionnements.

En effet, « devenir parents s'inscrit dans une histoire faite de tâtonnements et de multiples métamorphoses : être parent d'un nouveau-né, d'un jeune enfant ou d'un adolescent appelle des transformations et une certaine souplesse dans le tissage des liens »<sup>18</sup>.

A titre comparatif, le diagnostic élaboré par le Comité départemental de soutien à la parentalité de la Haute-Garonne dans le cadre du REAAP, indique que les tranches d'âges les plus compliquées pour les parents, classées au rang 1, sont l'adolescence (15-18 ans), la préadolescence (11-14 ans) et la petite enfance (avant 3 ans)<sup>18</sup>.

La communication intra-familiale et l'adolescence sont les deux préoccupations principales des parents.



Selon l'enquête de la CNAF sur les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité<sup>19</sup>, il apparaît que les domaines qui posent le plus questions aux parents soient la scolarité et la santé, quel que soit l'âge des enfants.

Cette enquête précise également que « dans certains types de familles, le sentiment de difficulté est plus fréquemment ressenti par les parents : c'est le cas chez les familles monoparentales actives, les familles nombreuses comptant quatre enfants et plus et les familles d'enfant(s) en situations de handicap ».

Les résultats de l'enquête, basée spécifiquement sur les questionnements et difficultés des parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans, viennent compléter les données existantes<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> « Devenir parents », *Études*, 9/2009 (Tome 411)

<sup>19</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », *L'essentiel*, CNAF, n°165, 2016

<sup>20</sup> Les comparaisons ne sont pas possibles dans la mesure où les tranches d'âge sont différentes et où les questions et items varient. Les résultats des enquêtes de la CNAF et de la CAF de la Haute-Garonne sont données à titre indicatif.



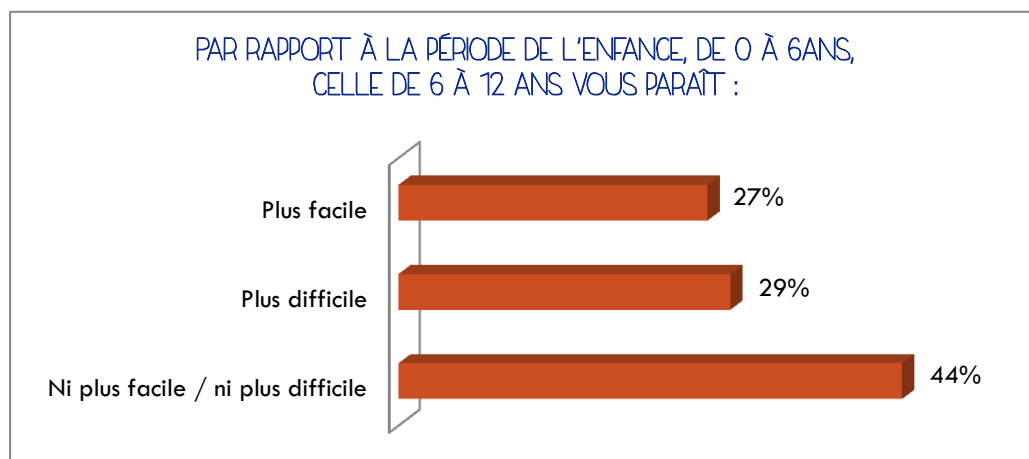
## I. LES PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS

Pour commencer, les parents ont été interrogés sur l'appréciation qu'ils avaient de la période de 6 à 12 ans, par rapport à la petite enfance (0 à 6 ans). En effet, comme nous l'avons vu précédemment, c'est une période primordiale pour l'enfant qui est riche en développement sur les plans intellectuel, affectif et social ; bien que moins ciblée par les politiques familiales que la petite enfance.

Les résultats sont partagés.

La plus grande part des parents estiment que ces tranches d'âge ne représentent pas plus, l'une que l'autre, des difficultés (44%).

A proportion à peu près égale, les parents trouvent que l'éducation entre 6 et 12 ans est plus facile qu'avant 6 ans (27%) alors que d'autres pensent au contraire que c'est plus difficile (29%).

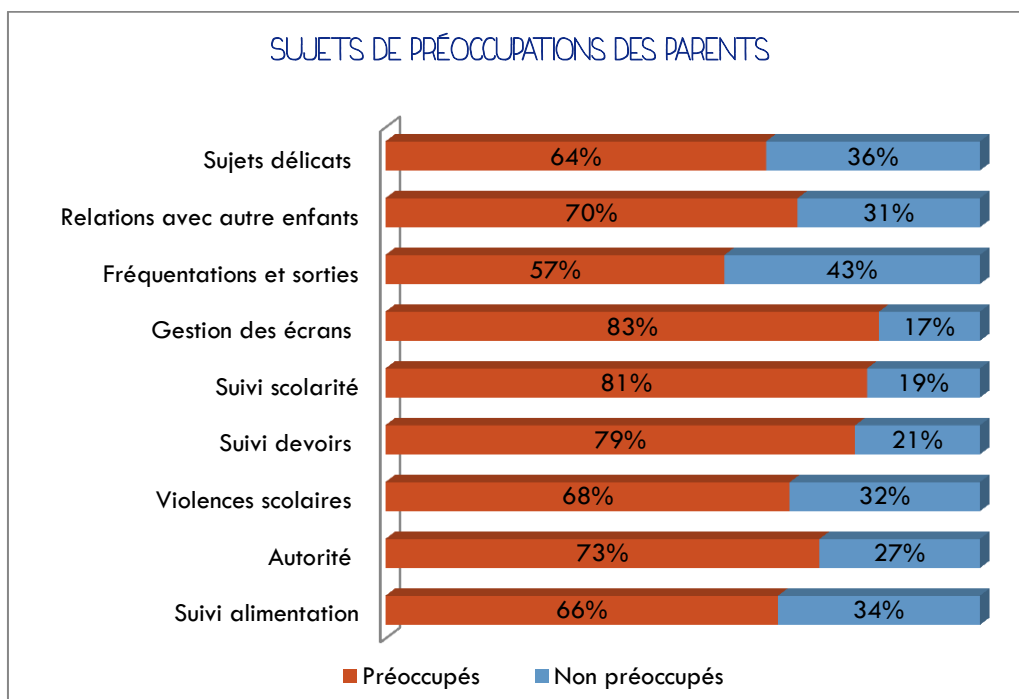


Neuf types de préoccupations auxquelles les parents, dont les enfants sont âgés de 6 à 12 ans, peuvent être confrontés ont été répertoriés dans l'enquête :

- Le fait d'aborder des sujets délicats, comme la mort, la sexualité, la maladie ou la séparation,
- La gestion des relations de l'enfant avec les autres enfants,
- Le contrôle de ses sorties et fréquentations,
- La gestion de son utilisation des écrans (ordinateur, téléphone portable, TV, console de jeux...)
- Le suivi de sa scolarité, son orientation, ses résultats scolaires
- Le suivi des devoirs à la maison

- Le fait d'aborder des sujets liés aux violences scolaires
- L'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits
- Le suivi de son alimentation

Dans l'ensemble, les parents se disent tous majoritairement préoccupés par les différents sujets répertoriés.



Mais le degré de préoccupation varie fortement d'un sujet à l'autre comme nous allons le voir.

## A. DES SUJETS QUI PRÉOCCUPENT BEAUCOUP LES PARENTS

Le domaine scolaire, entendu au sens large (suivi de la scolarité et des devoirs à la maison) est celui qui arrive en tête des préoccupations des parents.

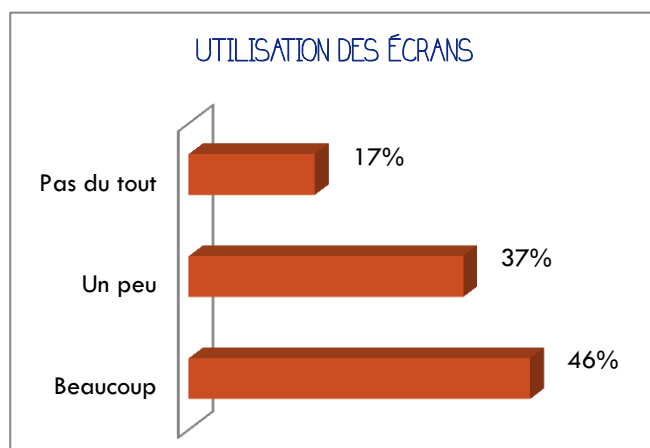
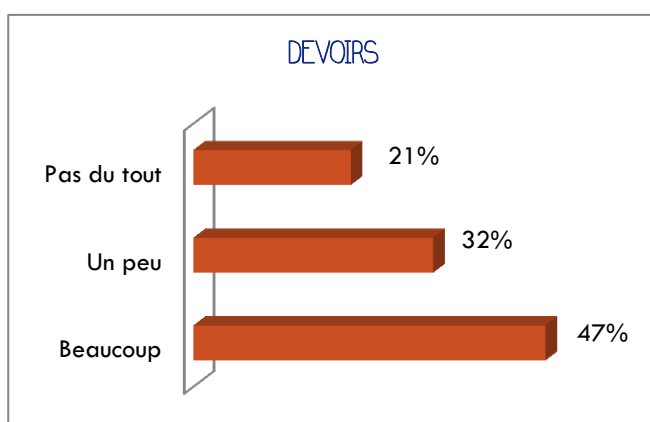
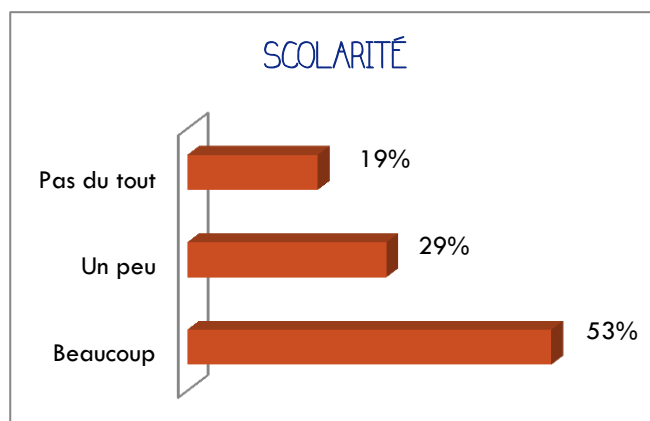
Plus de la moitié d'entre eux (53%) se disent préoccupés par la scolarité (résultats scolaires, orientation) de leurs enfants. Les résultats tendent à montrer que les familles monoparentales et les familles qui ont un enfant unique sont moins préoccupées par ce suivi.

Pour 47% des parents les devoirs posent également problèmes et questionnements.

On retrouve ensuite la gestion de l'utilisation des écrans, quelqu'en soient le support et le contenu.

C'est notamment le cas pour les parents âgés de plus de 50 ans qui ont, on peut en faire l'hypothèse, moins que les autres l'habitude de pratiquer ces nouveaux outils numériques.

A l'inverse, les familles monoparentales tendent à se dire, plus souvent, peu ou pas préoccupées par l'utilisation des écrans.



## B. DES SUJETS QUI PRÉOCCUPENT UN PEU LES PARENTS

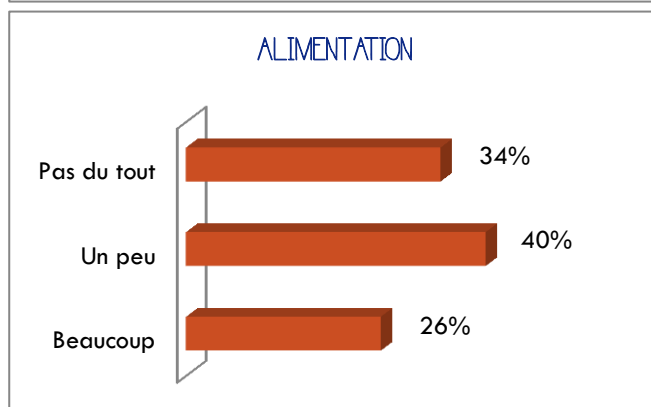
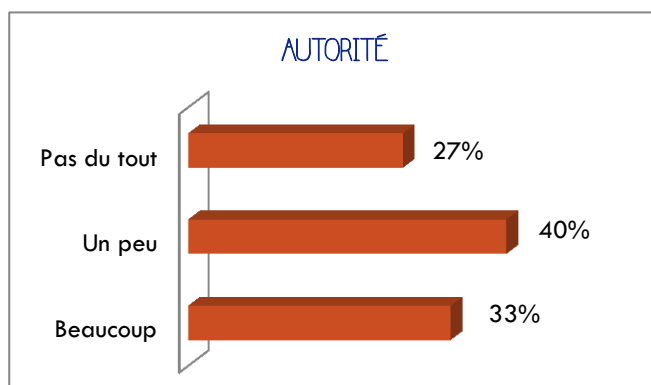
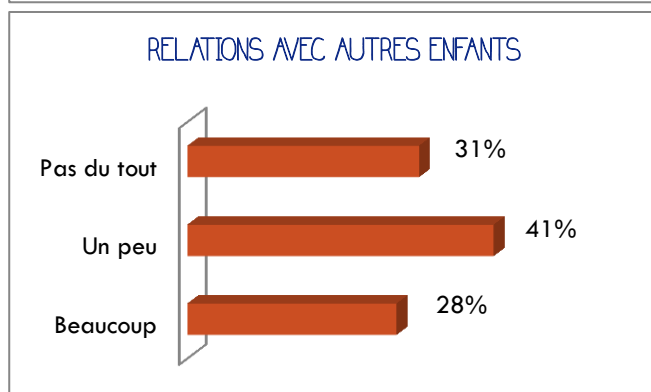
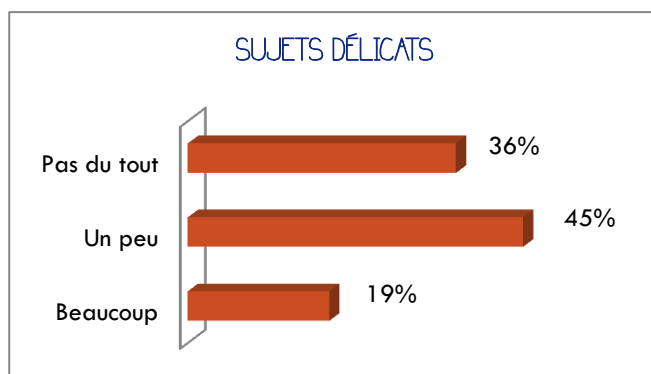
Parler de sujets délicats (mort, maladie, sexualité, séparation) avec ses enfants préoccupent quelque peu les parents (45%), notamment ceux dont l'ainé a moins de 12 ans (23% répondent « beaucoup » contre 19% en moyenne).

Le fait d'avoir un autre enfant adolescent et/ou d'avoir peut-être déjà été confrontés à ces questionnements tendrait à rassurer les parents.

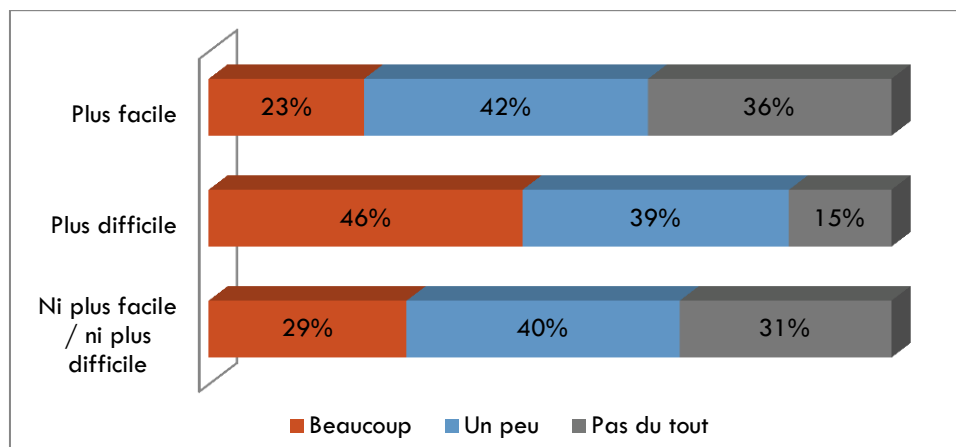
On retrouve les mêmes tendances pour ce qui est de la gestion des relations de l'enfant avec ses pairs (41%). La proportion diminue lorsque les parents ont un ou des enfants adolescents (34%).

L'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits sont des sujets qui préoccupent un peu les parents (40%), tout comme le suivi de l'alimentation (40%).

Pour ce qui est de l'autorité les parents qui ont au moins 3 enfants sont plus nombreux à indiquer ne pas être du tout préoccupés par ce sujet au contraire des parents dont l'ainé a moins de 12 ans qui sont plus nombreux à se dire beaucoup préoccupés.



Toujours sur ce sujet, les parents qui ont précisé que la période de l'enfance leur paraissait plus difficile que la petite enfance, sont plus nombreux à évoquer beaucoup de préoccupations sur les questions d'autorité et de gestion des conflits, comme le montre le graphique ci-dessous :

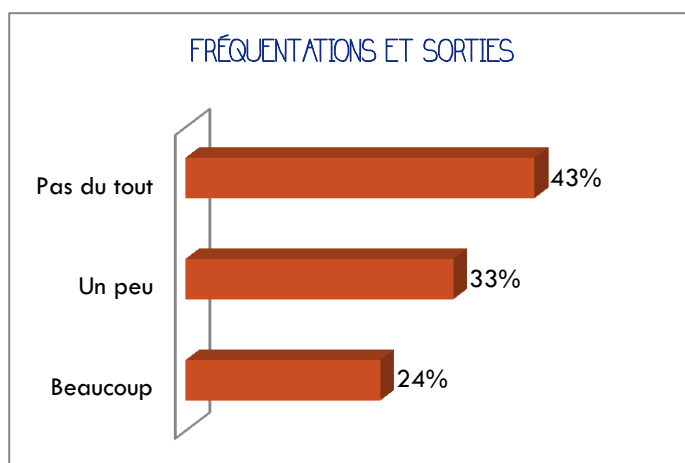
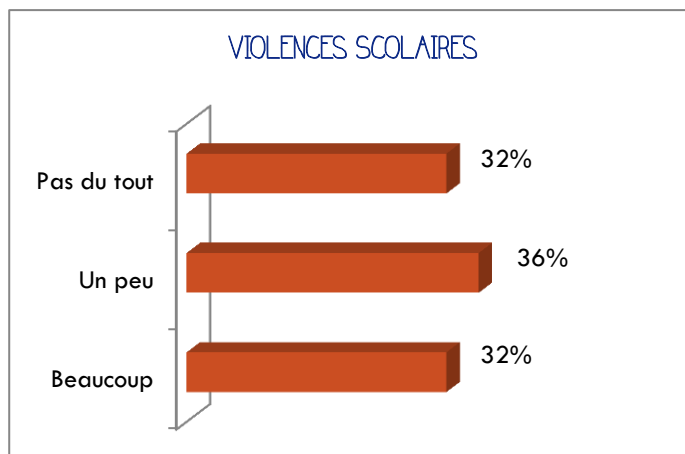


Sur ces sujets, le rang de l'enfant dans la fratrie semble avoir une importance pour les parents. Les questionnements sont plus prégnants pour les aînés.

### C. DES SUJETS MOINS CENTRAUX POUR LES PARENTS

Le fait de discuter des violences scolaires ou de contrôler les fréquentations et les sorties de l'enfant préoccupe moins les parents comme le montre les deux graphiques ci-contre.

Comme pour les discussions sur la mort, la maladie, la séparation ou la sexualité, il apparaît moins difficile aux parents qui ont des enfants plus grands de discuter des violences scolaires avec les 6-12 ans (24% s'en préoccupent beaucoup pour 32% en moyenne) ou de contrôler leurs fréquentations et sorties (50% ne s'en préoccupent pas du tout pour 43% en moyenne).

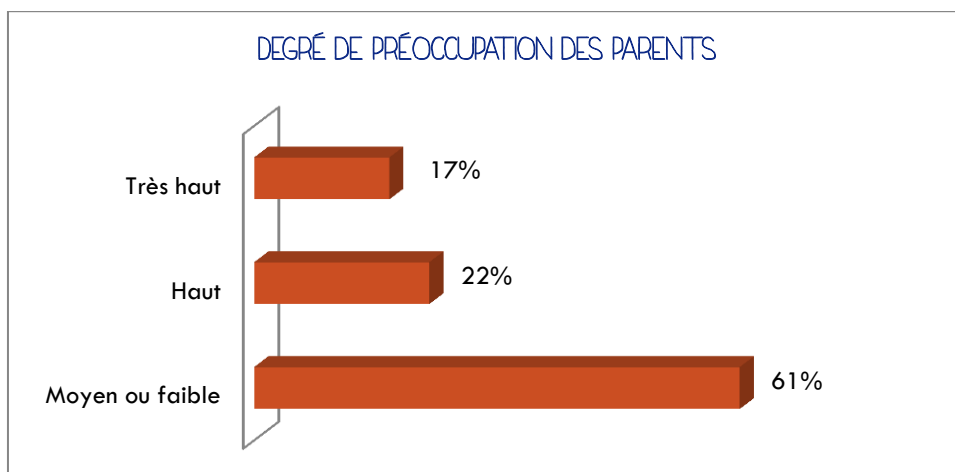


### D. DES DEGRÉS DE PRÉOCCUPATIONS VARIABLES

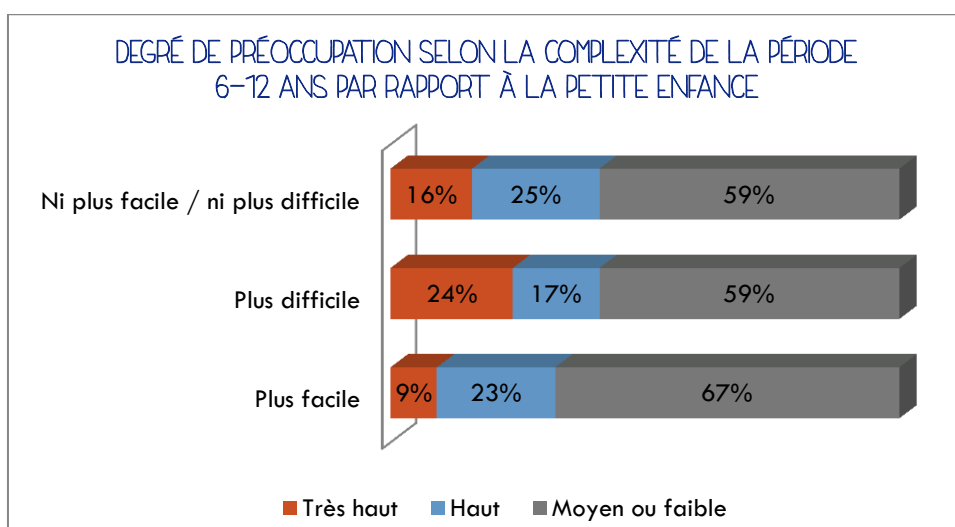
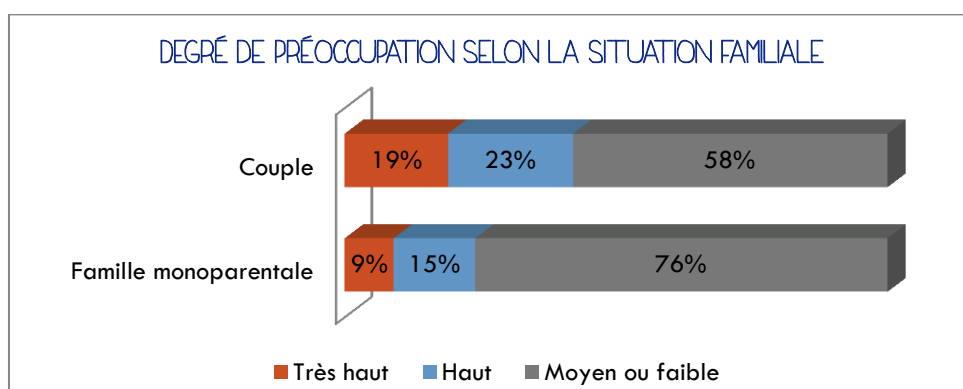
En fonction du nombre de réponses à la proposition « beaucoup » sur les 9 sujets répertoriés, nous avons pu répartir les parents en trois catégories :

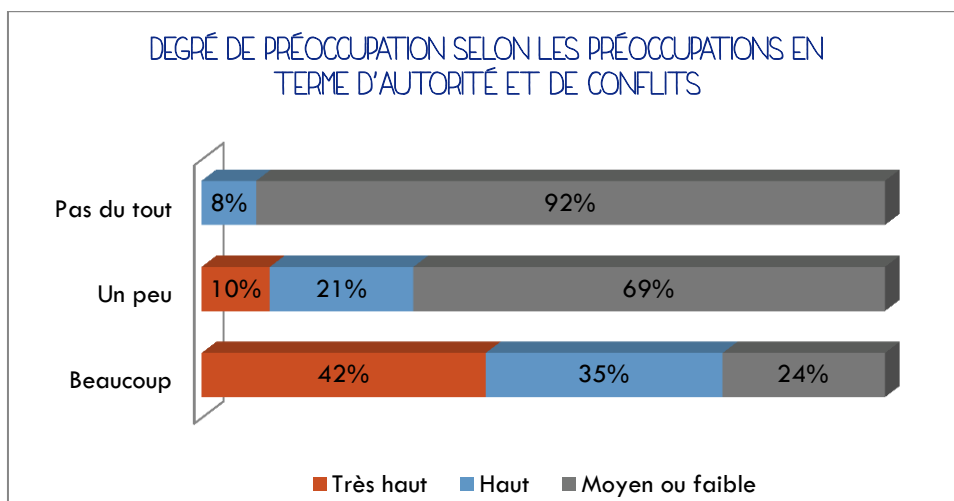
- Ceux qui présentent un très haut degré de préoccupation (au moins 6 réponses)
- Ceux qui présentent un haut degré de préoccupation (au moins 4 réponses)
- Ceux qui ont un degré de préoccupation moyen ou faible

La majorité des parents ayant des enfants de 6 à 12 ans sont, au regard de cette répartition, moyennement ou peu préoccupés par les questions d'éducation (61%). A l'inverse, 22% des parents apparaissent préoccupés alors que 17% le sont fortement.



Les préoccupations sont moins marquées au sein des familles monoparentales (76% avec un degré faible ou moyen) mais très élevées pour les parents qui trouvent cette période de l'enfance plus complexe que la petite enfance et ceux qui mettent en avant des difficultés sur l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits (respectivement 24% et 42% avec un degré très haut) :





Les parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans se disent plus particulièrement préoccupés par les questions touchant à la scolarité au sens large (y compris le suivi des devoirs) et à la gestion de l'utilisation des écrans. Gérer les relations de son enfant avec ses pairs, discuter de sujets délicats, suivre son alimentation ou encore affirmer son autorité et gérer le conflit, sont également des sujets de préoccupations pour les parents mais moins prégnants. Enfin, le fait d'évoquer les violences scolaires ou de gérer ses fréquentations et sorties est moins problématique pour les parents.

Les préoccupations ont tendance à être plus marquées pour les parents qui expérimentent l'éducation des enfants sur cette tranche d'âge (c'est-à-dire lorsque c'est l'aîné de la famille qui a entre 6 et 12 ans) et pour ceux qui estiment que c'est une période plus difficile que la petite enfance.

CE QU'IL FAUT RETENIR...



## II. LES BESOINS DE SOUTIEN

Le fait d'être préoccupé par différentes dimensions de l'éducation des enfants est relativement courant et ne nécessite pas forcément le recours à une aide ou un soutien extérieur.

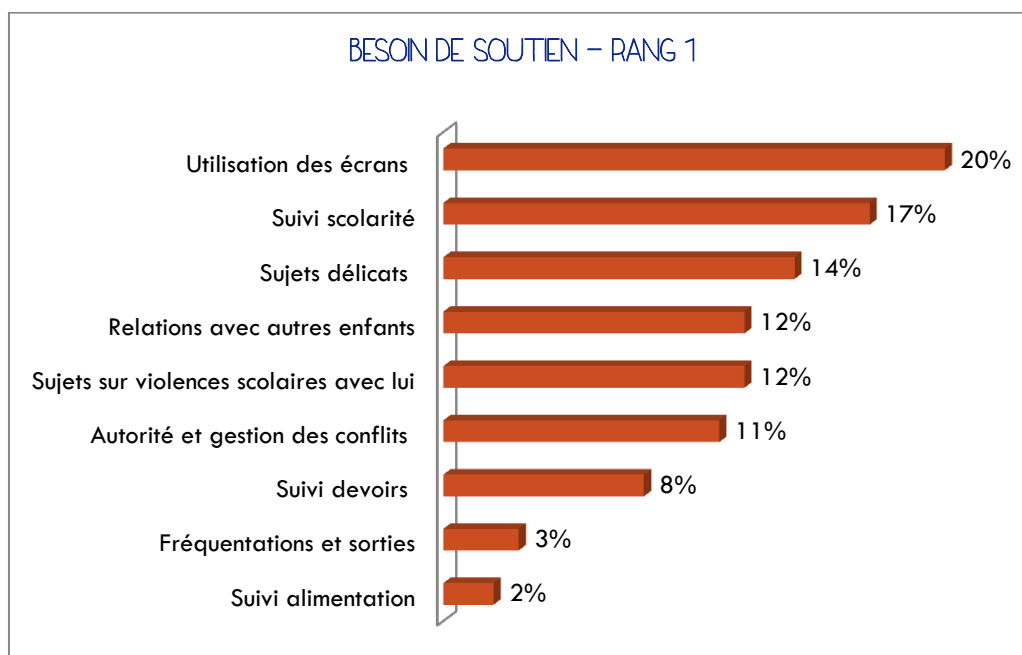
Afin d'affiner les réponses énoncées précédemment par les parents, il leur a donc été demandé de classer par ordre d'importance les trois sujets sur lesquels ils auraient besoin de soutien.

De manière générale, les résultats tendent à montrer que les parents témoignent d'un besoin de soutien surtout pour les sujets qui sont source de grande préoccupation.

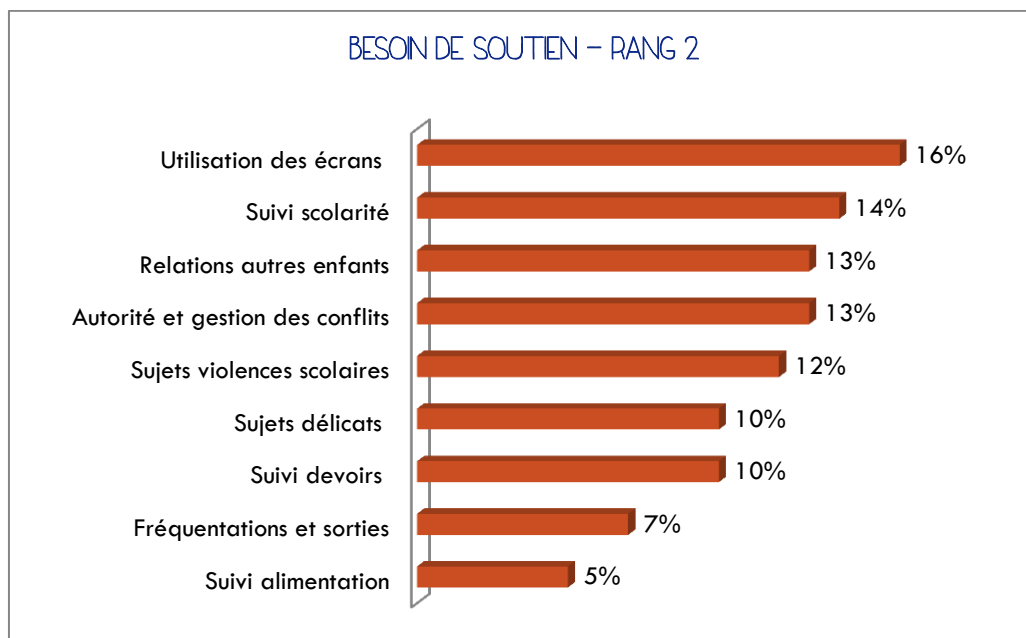
Par exemple, alors que 12% des parents classent en 1<sup>ère</sup> position la gestion des relations avec les autres enfants ou les discussions sur les violences scolaires, les proportions augmentent à, respectivement, 25% et 26% pour ceux qui se disent très préoccupés par ces questions.

Ainsi les sujets qui préoccupent beaucoup les parents sont également, prioritairement, ceux sur lesquels ils ont ou auraient besoin d'être soutenus sur le plan éducatif.

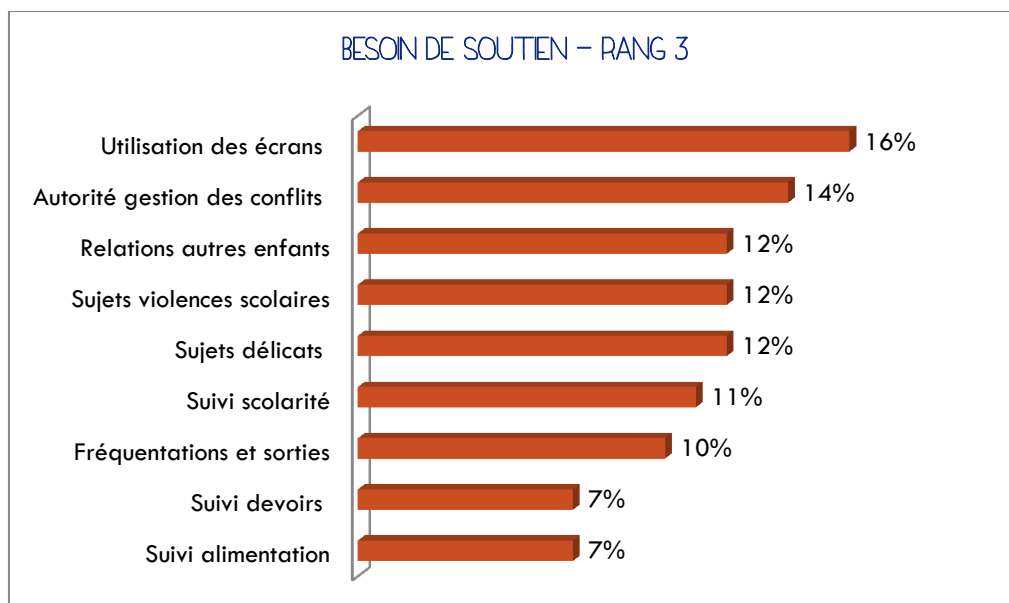
Au premier rang des besoins des parents, trois domaines de préoccupations se distinguent, à savoir, la gestion de l'utilisation des écrans (20%), le suivi de la scolarité (résultats, orientation) (17%) et les discussions sur les sujets délicats (14%).



Si l'on prend en compte les sujets classés au 2<sup>ème</sup> rang par les parents, on retrouve en tête l'utilisation des écrans (16%) et le suivi de la scolarité (14%). Viennent ensuite à proportion égale (13%), la gestion des relations avec les autres enfants et l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits.



Enfin, au troisième rang des besoins de soutien, les parents mettent, une fois encore, en avant la gestion de l'utilisation des écrans (16%), devant l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits (14%), et à proportions égales, la gestion des relations avec les autres enfants (12%) et les discussions sur les violences scolaires (12%).



Quelque que soit le classement, le suivi de l'alimentation arrive en dernière position, témoignant de l'absence de besoin de soutien par les parents à ce niveau-là. Il en va de même pour le contrôle des fréquentations et sorties des enfants.

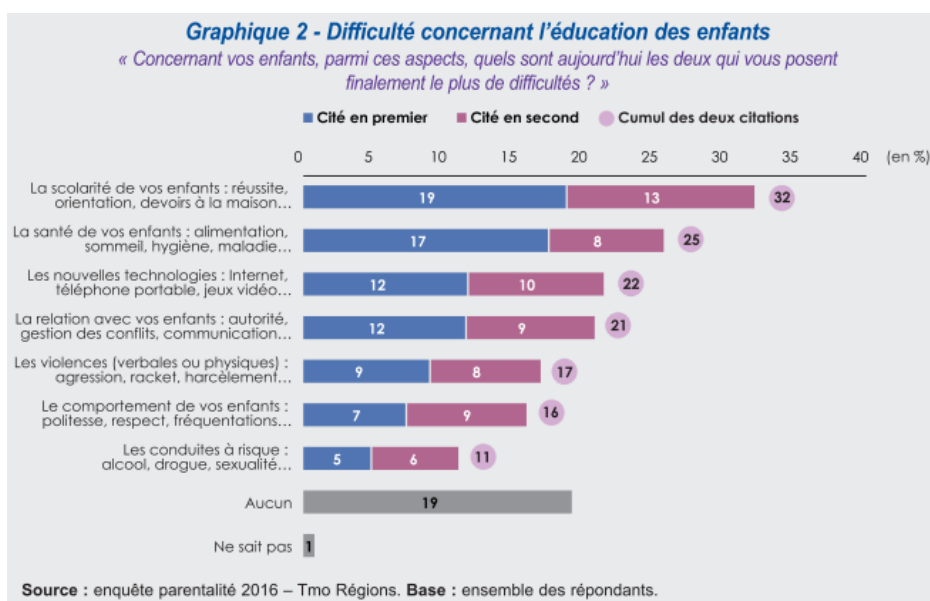
Il est vrai que ces deux sujets ne faisaient pas partis des préoccupations principales des parents et que l'on peut estimer qu'elles sont plus prononcées pour d'autres tranches d'âge ; d'une part, les questions d'alimentation sont plus sensibles pour les nouveau-nés et jeunes enfants, alors que, d'autres part, les fréquentations et sorties le sont plutôt chez les adolescents.

Il est également possible d'en déduire que ce sont des sujets sur lesquels les parents possèdent déjà des informations et compétences et qu'un regard ou appui extérieur ne leur paraît pas forcément utile. Ainsi, le suivi des devoirs fait partie des sujets qui préoccupent le plus les parents sans pour autant nécessiter un soutien.

A l'inverse, l'utilisation des écrans est une préoccupation nouvelle sur laquelle il y a peu de recul et surtout qui évolue chaque jour du fait des progrès importants en matière de technologies de l'information et de la communication, ce qui peut expliquer la volonté des parents de se tourner vers l'extérieur pour être épaulés.

L'enquête de la CNAF sur les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité<sup>21</sup>, apporte des résultats sensiblement différents concernant les préoccupations des parents et les difficultés rencontrées.

Ces précisions sont données à titre indicatif, dans la mesure où les items proposés ne sont pas identiques et où les réponses concernent l'ensemble des parents, quel que soit l'âge de leurs enfants.



<sup>21</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'e-ssentiel, CNAF, n°165, 2016

En effet, ce sont la scolarité et la santé, non seulement qui préoccupent beaucoup les parents (respectivement pour 70% et 68% d'entre eux) mais c'est aussi les deux principales difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation de leur enfant (cf graphique ci-dessus). Alors qu'ils ne sont que 29% à être très préoccupés par la question des nouvelles technologies, c'est bien ce domaine qui est décrit en troisième position des difficultés éducatives.

La parentalité suscite des questionnements, des préoccupations, voire des difficultés pour les parents qui peuvent parfois ressentir le besoin d'être soutenus dans leur rôle.

Concernant l'éducation plus spécifique des 6-12 ans, le suivi de la scolarité et le suivi des devoirs sont les deux préoccupations principales, juste devant la gestion de l'utilisation des écrans (ordinateur, téléphone portable, TV, console de jeux...).

Pour autant, c'est bien sur l'utilisation des écrans que les parents déclarent avoir le plus besoin de soutien. Cet aspect de leur rôle éducatif est systématiquement classé en tête, et ce quel que soit le rang d'importance considéré.

Il est vrai que ces dernières années ont été marquées par une croissance très importante des écrans et des nouvelles technologies, couplée à une autonomie accrue des jeunes sur ces outils, bien souvent supérieure à celle de leurs parents.

Les parents sont également nombreux à rechercher un appui extérieur pour les questions touchant à la gestion des relations de l'enfant avec ses pairs et à l'affirmation de leur autorité et la gestion des conflits dans la famille.

# LES RESSOURCES

Du fait de l'accès aux moyens de contraception et à l'Interruption Volontaire de Grossesse, l'arrivée d'un enfant est aujourd'hui associée à la notion de choix, ce qui a pour conséquences d'accentuer la responsabilité que les parents peuvent ressentir dans l'éducation de leurs enfants.

Mais la responsabilité parentale, au contraire de l'autorité parentale, n'est pas induite par l'arrivée d'un enfant. Elle s'acquiert et se construit en fonction de diverses influences comme les modèles familiaux reçus, les normes sociales établies ou encore les conditions de vie des parents.

Les pratiques parentales sont donc structurées par un certain nombre de contraintes, que les dispositifs de soutien tentent de dépasser pour permettre aux parents d'exercer pleinement leur fonction.

Les structures de soutien à la fonction parentale se sont développées depuis une quinzaine d'années pour aider et soutenir les parents dans leur rôle. Néanmoins ces dispositifs, malgré des premiers bilans positifs, restent peu mobilisés par les parents.

A titre comparatif, selon l'enquête de 2008 « La vie de parents au quotidien »<sup>22</sup>, 88% des parents évoquaient des questionnements sur l'éducation de leurs enfants (interrogations, inquiétudes, difficultés, stress) et 46% indiquaient manquer de compétences. Pour autant peu de parents (5%) disaient faire appel à une aide extérieure, notamment leurs proches (amis et membres de la famille). Les structures de soutien à la fonction parentales étaient peu mobilisées et ce sont surtout les actions individuelles qui étaient privilégiées.

---

<sup>22</sup> UDAF 31, La vie de parents au quotidien, Observatoire départemental des familles, novembre 2008

## I. LES MOYENS MOBILISÉS

Que ce soit auprès de leurs proches, d'un professionnel ou à l'aide de moyens d'informations ; les parents disposent de différentes ressources pour obtenir des conseils, de l'information ou du soutien sur les questions touchant à l'éducation de leurs enfants âgés de 6 à 12 ans.

A titre illustratif, l'enquête de la CNAF sur les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité<sup>23</sup>, précise que :

« Lorsqu'ils rencontrent des questionnements ou des difficultés, la plupart des parents (92%) sollicite des conseils ou de l'aide hors du foyer, ne serait-ce qu'occasionnellement. Seuls 8% ne le font jamais ou presque. C'est avant tout leur entourage que les parents sollicitent : les membres de leur famille dans 63% des cas et d'autres parents (amis, parents d'élèves...) dans 60% des cas. Ils sollicitent également beaucoup les professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, nutritionnistes...) auxquels ils sont 60% à faire appel.

Dans une moindre proportion, les parents consultent Internet, des forums, lisent des magazines, regardent des émissions de télévision : 44% procèdent ainsi. Pratiquement la même part s'adresse à des professionnels de l'éducation (enseignants, CPE...). Les professionnels de l'enfance et de la jeunesse et les professionnels du social sont assez peu sollicités, respectivement par 19% et 11% des parents ».

### A. L'APPUI DE L'ENTOURAGE

Tout d'abord, les parents peuvent solliciter des personnes de leur entourage.

Pour l'enquête, différents membres de la famille ont été répertoriés comme l'autre parent ou le conjoint (s'il n'est pas le parent de l'enfant), la famille élargie (ses propres parents, frères et sœurs ou belle-famille), mais également les amis et les connaissances ou collègues.

Les parents en questionnement<sup>24</sup> s'adressent principalement à l'autre parent de l'enfant (91%), que celui-ci soit ou non leur conjoint ; ainsi qu'à leurs amis proches (89%).

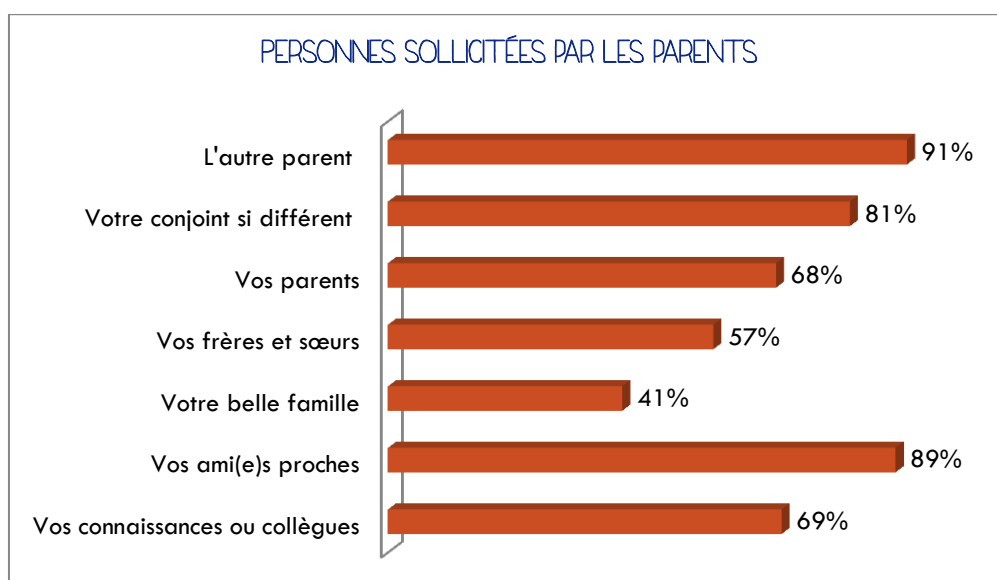
En cas de nouvelle union, le conjoint actuel apparaît aussi comme un soutien important (81%).

Les parents sollicitent également leurs parents et leurs collègues et connaissances (à hauteur respectivement de 68% et 69%).

La fratrie (57%) et la belle-famille (41%) sont ensuite mobilisées.

<sup>23</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'e-essentiel, CNAF, n° 165, 2016

<sup>24</sup> Les pourcentages sont calculés sur les bases des parents concernés et non sur l'ensemble des répondants



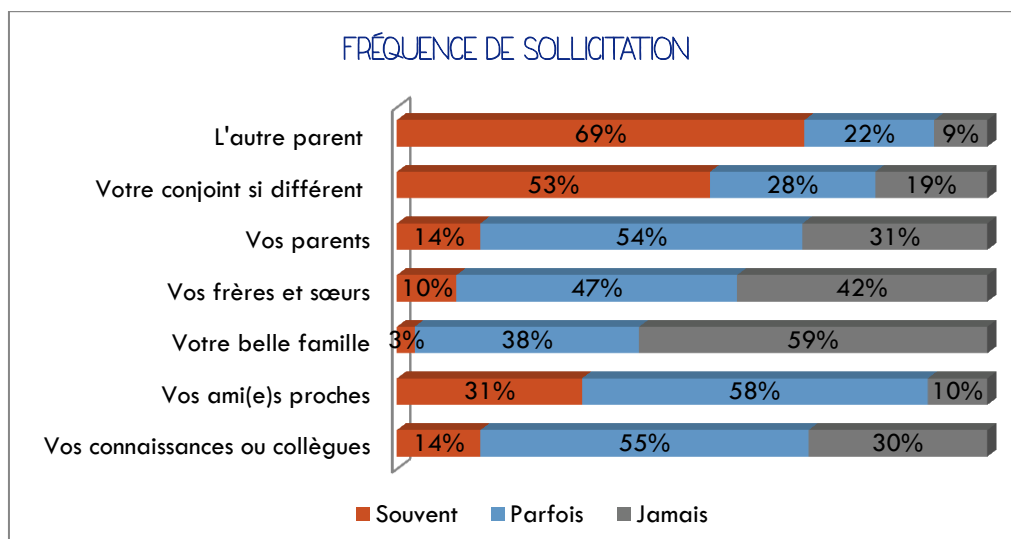
De manière générale, lorsque les parents sont fortement préoccupés sur une question relative à l'éducation de leur enfant (tous domaines confondus), ils sont plus nombreux à faire appel à leur entourage, que ce soit un membre de leur famille ou un proche.

Les parents vivant en couple sont logiquement plus nombreux à s'appuyer sur l'autre parent et leur belle-famille. Mais ils ont aussi plus l'habitude de solliciter leurs connaissances ou collègues, notamment lorsque les deux membres du couple sont en activité.

Le niveau d'études et la catégorie socio-professionnelle ont également des incidences sur cette mobilisation de l'entourage. Les résultats indiquent, par exemple, que l'autre parent et l'entourage professionnel sont plus fréquemment mobilisés dans les milieux favorisés, à l'inverse des classes populaires et/ou des personnes peu diplômées, alors que les classes moyennes ont plus tendance que les autres à se tourner vers leur belle-famille.

L'âge des enfants marque aussi des différences. Le recours aux parents, aux amis et aux collègues est plus fréquent quand l'ainé a moins de 12 ans. Ces résultats peuvent être mis en relation avec le fait que les familles qui ont un enfant adolescent sont moins préoccupées par les questions d'éducation pour leur(s) cadet(s) ; et de ce fait ont peut-être moins besoin de faire appel à leur entourage.

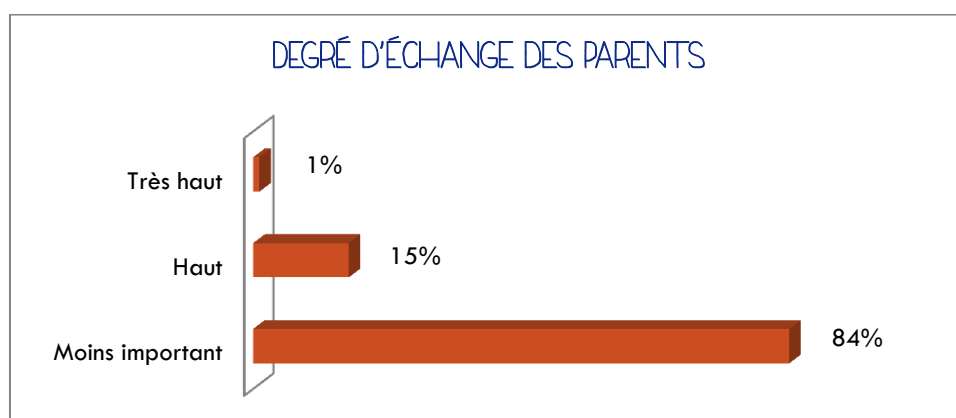
Pour aller plus dans le détail, il apparaît que la personne qui est sollicité « souvent » reste dans deux tiers des cas l'autre parent de l'enfant (et/ou le conjoint en cas de nouvelle union). Les autres personnes sont sollicitées à des fréquences moindres (« parfois »).



En fonction du nombre de réponses à la proposition « oui souvent », nous avons pu répartir les parents en trois catégories :

- Ceux qui présentent un très haut degré d'échange (au moins 5 réponses) ne représentent qu'1% des parents,
- Ceux qui présentent un haut degré d'échange (au moins 3 réponses), soit 15% des parents,
- Ceux qui ont un degré d'échange moins important, soit la majorité d'entre eux (84%).

Il est entendu que le degré d'échanges est relatif, car il peut être le fait d'un acte plus ou moins volontaire, et/ou d'un isolement plus ou moins important des parents.



Dans l'ensemble, les parents échangent plus fréquemment lorsqu'ils vivent en couple et lorsqu'ils sont très préoccupés par les questions d'éducation.



## B. LES CONSEILS PROFESSIONNELS

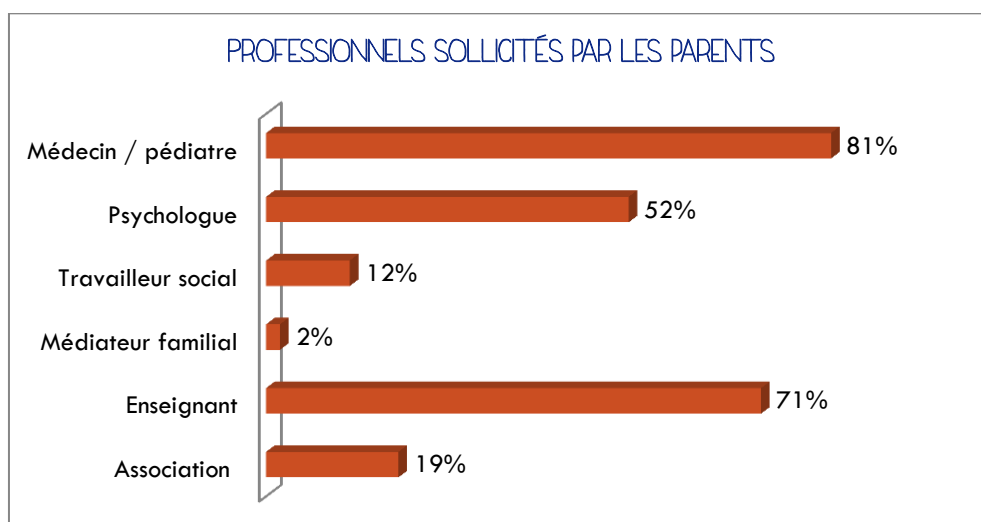
En cas de difficultés, les parents ont la possibilité de rechercher des conseils auprès de professionnels ou d'interlocuteurs extérieurs.

Comme on peut le voir dans le graphique ci-contre, les parents se tournent davantage vers le médecin (81%) ou l'enseignant (71%) en cas de questions ou de difficultés relatives à l'éducation de leurs enfants.

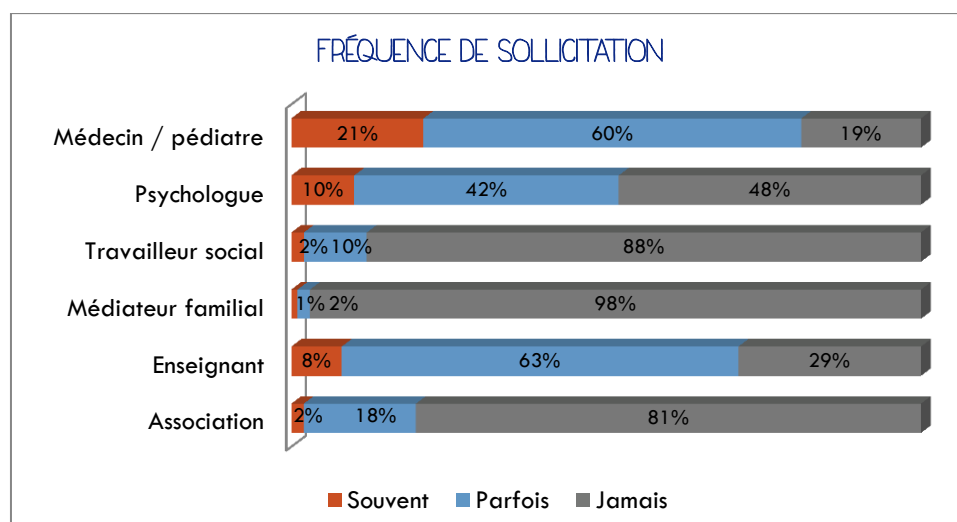
Le psychologue est également sollicité par la moitié des parents (52%).

Les associations (familiale, parents d'élèves, sportive...) ou les travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux...) sont, par contre, relativement peu mobilisés par les parents, pour respectivement 19% et 12%.

Enfin seuls 2% des parents ont recours à un médiateur familial dans ce cadre.



De manière détaillée, il apparaît que c'est surtout le médecin qui est sollicité « souvent » :



Les résultats de l'enquête mettent en avant des pratiques différentes selon les familles.

Ainsi, si les familles monoparentales et les familles plus défavorisées sont plus nombreuses à se tourner vers un travailleur social, les classes moyennes vont plus souvent faire appel à un médecin. Le psychologue est également un interlocuteur plus fréquemment privilégié par les familles monoparentales.

Les familles dont un seul parent occupe un emploi, et celle dont l'ainé à moins de 12 ans, sollicitent plutôt l'enseignant.

En fonction du degré de préoccupations des parents sur l'éducation et de leur degré d'échanges avec l'entourage, les comportements des familles varient également.

Les parents qui sont très préoccupés par les questions d'éducation sont plus nombreux à solliciter, souvent, à la fois le médecin et l'enseignant.

De manière détaillée, le médecin est privilégié par les parents lorsqu'il s'agit d'aborder les sujets délicats, les violences scolaires, l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits ; alors que les parents font appel aux enseignants pour toutes les questions ayant trait à la vie scolaire et sociale de l'enfant (suivi de la scolarité, suivi des devoirs, violences scolaires, contrôle des sorties et fréquentations, gestion des relations avec les autres enfants) ainsi qu'à l'alimentation.

Parmi les autres interlocuteurs, le psychologue est plus repéré pour les questions relatives à l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits ; le travailleur social pour les violences scolaires et les associations sur la plupart des sujets, y compris la gestion de l'utilisation des écrans.

Enfin, les parents qui échangent plutôt avec leur entourage familial (autre parent de l'enfant, grands-parents, belle-famille) font plus appel au médecin ou à l'enseignant ; alors que ceux qui discutent davantage avec leurs amis se tournent plus que les autres vers un psychologue ou une association.

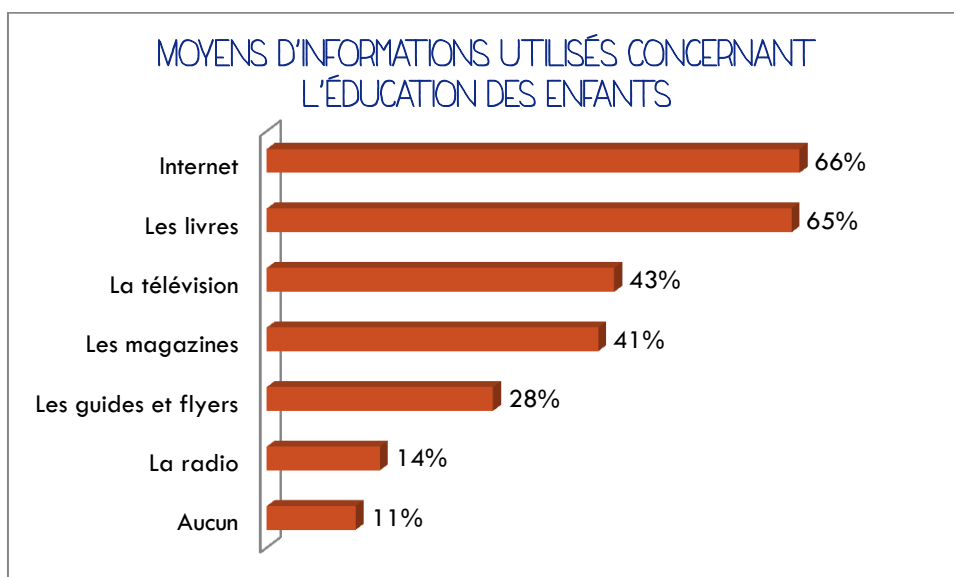
### C. LES OUTILS D'INFORMATION

L'outil d'information le plus mobilisé par les parents est Internet (66%), à proportion à peu près égale avec les livres (65%).

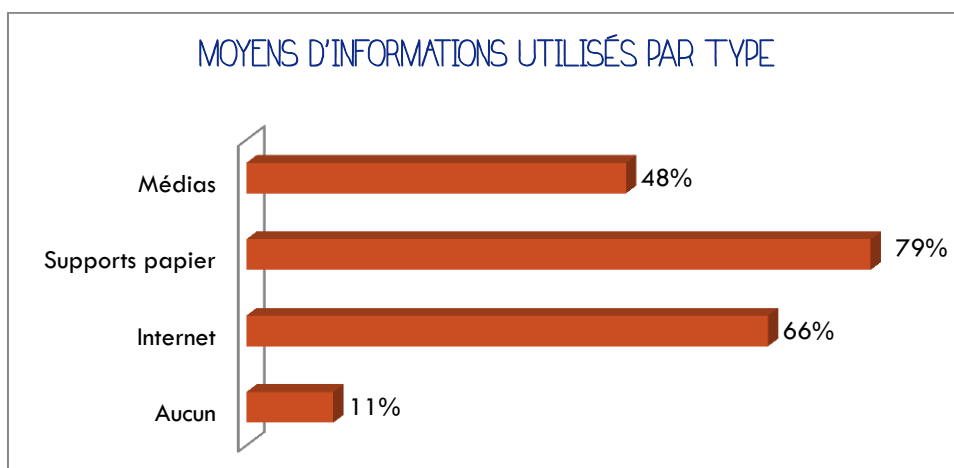
Ce sont ensuite la télévision (43%), les magazines (41%) et les différents guides et flyers (28%) que les parents consultent.

La radio arrive ensuite comme moyen d'information pour seulement 14% des parents.

Enfin, 11% d'entre eux ont indiqué n'utiliser aucun des outils d'information répertoriés dans l'enquête.



Généralement, ce sont les supports papiers (livres, magazines, guides et flyers) qui dominent encore avec 79% des sollicitations mais Internet prend une place grandissante (66%), loin devant les médias classiques (télévision ou radio) (48%).

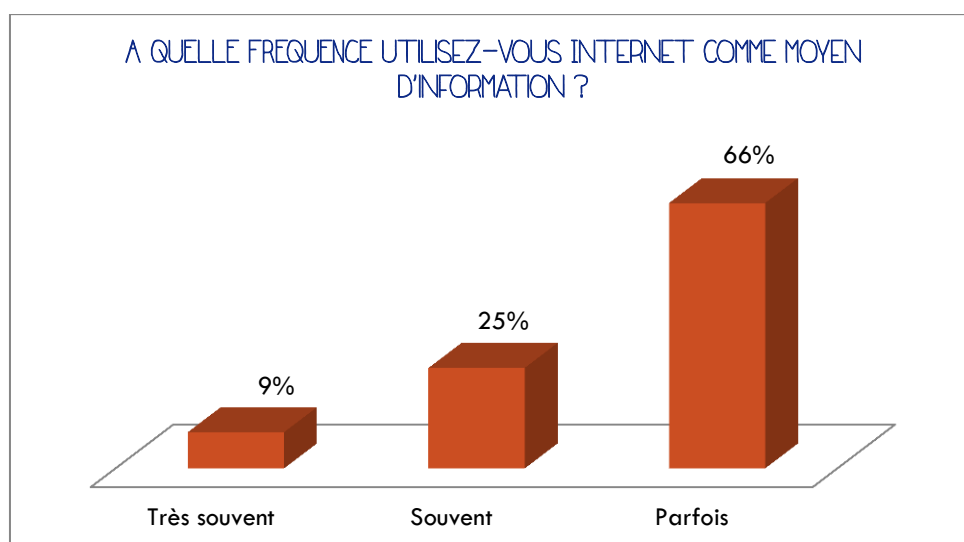


L'enquête présente un focus tout particulier sur l'usage qui est fait d'Internet.

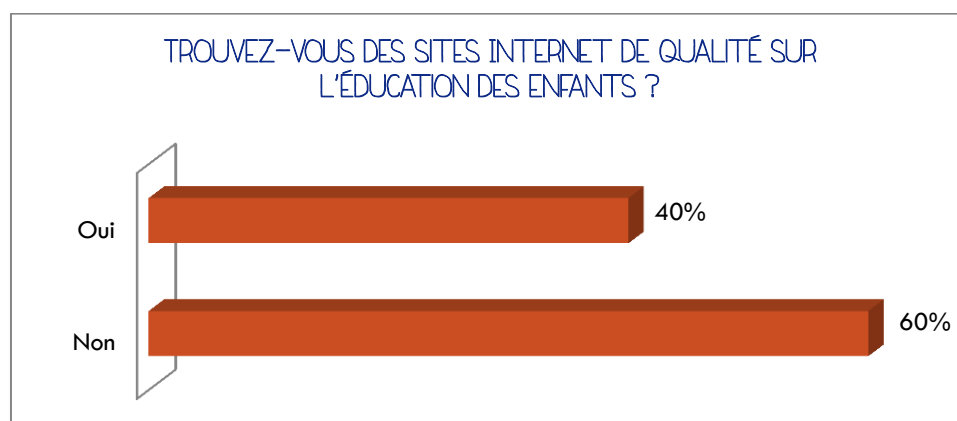
Ainsi, pour les 66% de parents qui utilisent Internet comme moyen d'information pour répondre aux questions concernant l'éducation de leurs enfants, des précisions ont été demandées sur la fréquentation et la qualité des sites, et l'utilisation des forums et réseaux sociaux.

Tout d'abord, la fréquentation d'Internet est relativement faible : 9% des parents y ont recours très souvent et 25% souvent alors que les 2/3 indiquent s'y rendre parfois. Pour autant, l'évaluation de la fréquence a été laissée à la libre appréciation des parents, ce qui laisse supposer des écarts importants entre ce qui est considéré comme souvent par chaque famille (quotidiennement, plusieurs fois par semaine, hebdomadairement, mensuellement, ...).

Il convient de noter que les parents qui sont très préoccupés par les questions d'éducation utilisent plus souvent Internet que les autres.



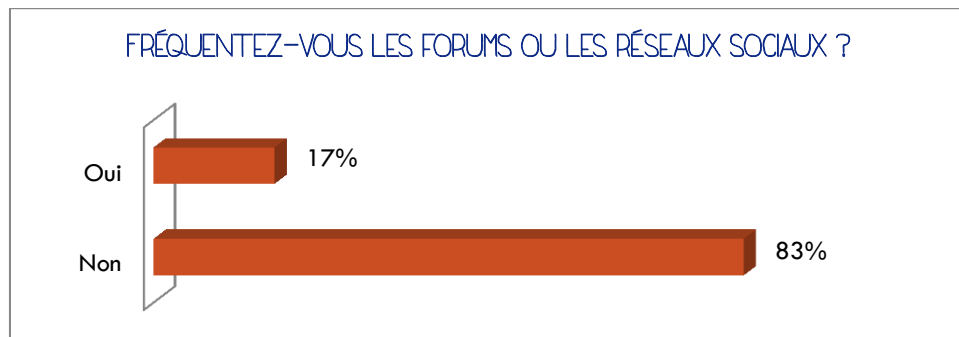
40% des parents indiquent trouver des sites de qualité sur l'éducation des enfants.



Parmi les 100 personnes qui sont satisfaites des sites délivrant des informations sur l'éducation des enfants, plusieurs d'entre eux ont été mis en avant. Par ordre de priorité, sont cités :

- Des sites spécialisés sur la santé (Doctissimo, psychologie, enfants précoces...)
- Des sites généralistes (Wikipédia, Un jour Une actu...)
- Des sites spécialisés sur la parentalité (CAF, Les maternelles, Parents, Magic Maman...)
- Des sites spécialisés sur la scolarité (apprentissage matières scolaires, jeux éducatifs...)
- Des sites étrangers (belges ou canadiens)

17% des parents qui utilisent Internet comme moyen d'information consultent les forums ou les réseaux sociaux.



Parmi les forums et réseaux sociaux cités par les 43 parents qui les fréquentent, on retrouve principalement Facebook, Au féminin, Magic Maman ou Doctissimo.

La moitié d'entre eux précisent que ces réseaux et forums répondent à leurs attentes.

Lorsqu'elles ont une question ou qu'elles rencontrent une difficulté relative à l'éducation de leur enfant, concernant la tranche d'âge des 6-12 ans, les familles mobilisent les différentes ressources dont elles disposent.

Les proches sont sollicités le plus souvent par les parents les plus préoccupés et ceux qui manquent d'expérience. Ce sont les amis et l'autre parent de l'enfant ou le conjoint (si différent) vers lesquels les parents se tournent prioritairement.

Le recours aux professionnels concerne avant tout le médecin et l'enseignant, le premier pour les questions relatives aux discussions et à l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits ; le second plutôt sur les questions relatives à la vie scolaire et sociale de l'enfant.

Enfin, en terme d'outils, Internet tient une place grandissante bien qu'encore derrière les supports papiers (ouvrages, magazines, guides...). Les parents n'y ont pas forcément recours souvent et sont moins de la moitié à trouver des sites de qualité quand ils font une recherche.

## II. LE RECOURS AUX ACTIVITÉS

La fin du questionnaire est dédiée aux activités organisées pour les parents, afin d'échanger et d'être informé sur l'éducation des enfants de 6 à 12 ans, dans les écoles, les associations, les mairies ou les centres d'animation par exemples.

Plusieurs activités ont été répertoriées dans l'enquête :

- Les groupes de parole et d'échanges entre parents
- Les conférences-débat et ciné-débat
- Les ateliers parents-enfants
- Les entretiens individuels avec un professionnel

Sur le département de la Haute-Garonne, différents services et organismes proposent des activités à destination des parents.

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents regroupent en effet 44 structures portées par des associations, des collectivités territoriales ou des institutions locales.

Nous pouvons citer à titre d'exemple, la Maison des droits des enfants et des jeunes et la Maison des adolescents pour les 11-21 ans.

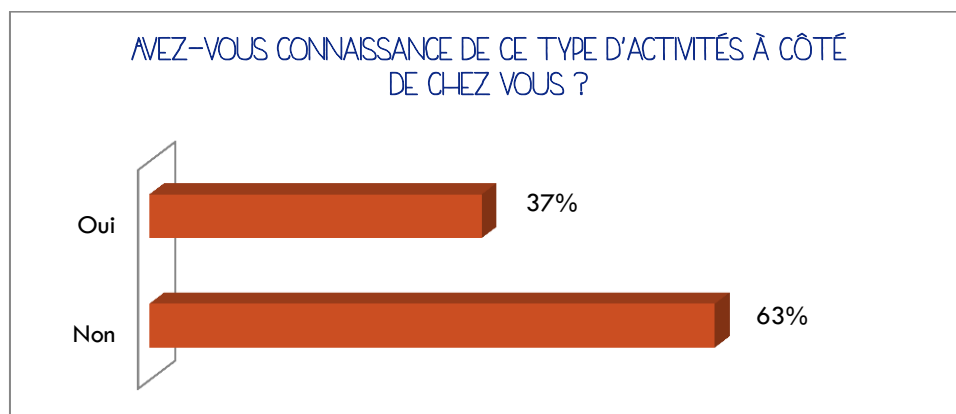
D'après l'enquête de la CNAF, « les parents sont peu nombreux à déclarer avoir fréquenté un lieu proposant un appui aux parents : 15% déclarent avoir déjà fréquenté une structure proposant un accueil, de l'écoute ou des informations pour les parents, 9% une structure proposant une action d'accompagnement à la scolarité pour leurs enfants et 5% une association de médiation familiale ». Parmi les attentes des parents, ces derniers attendent surtout une aide pour résoudre leurs difficultés, et ce au travers d'échanges individuels avec des professionnels ou d'informations sur Internet<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> « Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'e-essentiel, CNAF, n°165, 2016

## A. LA CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS

La majorité des parents interrogés (67%) ne connaissent pas les actions ou activités existantes à proximité de leur domicile, qu'ils pourraient mobiliser pour s'informer ou échanger sur l'éducation des 6-12 ans.

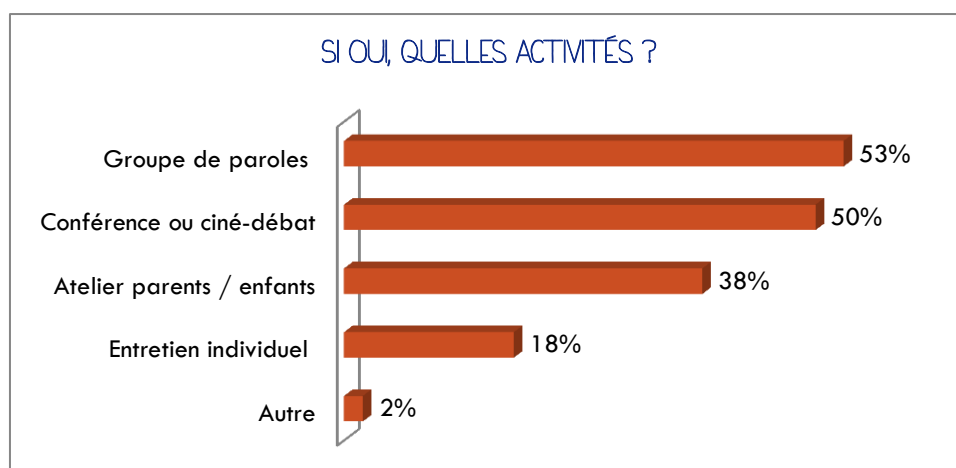


La connaissance de ces dispositifs est plus importante au sein des familles nombreuses (46%), des parents qui ont un niveau d'études supérieures (bac +5) (51%), à l'inverse des jeunes parents de moins de 35 ans (5%).

Le fait d'échanger sur les questions d'éducation avec ses collègues et connaissances, et/ou de solliciter un travail social ou à une association augmente également ce degré de connaissance.

Sur les 37% de répondants qui connaissent des activités près de chez eux, soit environ 140 parents, ce sont les activités collectives qui sont le mieux repérées.

En effet, 53% des parents citent les groupes de parole et 50% les conférences ou ciné-débat. Les activités individuelles viennent dans un second temps avec les ateliers parents-enfants (38%) et les entretiens avec un professionnel (18%).





## B. LES LEVIERS À LA PARTICIPATION

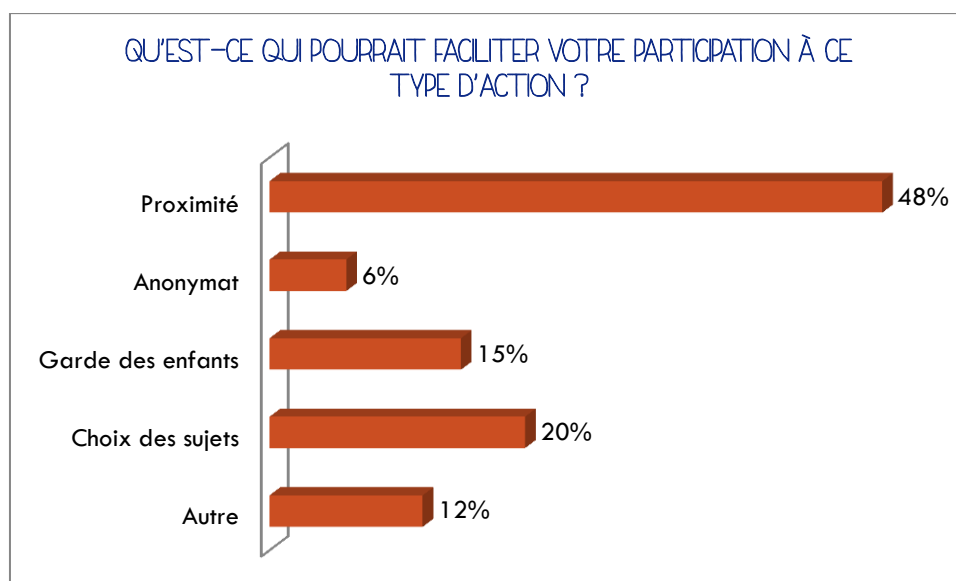
Au-delà de la connaissance des activités, encore faut-il que les parents fassent la démarche de participer.

Pour ce faire, il leur a été demandé de préciser, qu'ils connaissent ou non les activités, ce qui pourrait faciliter ou encourager leur participation.

Le fait que l'activité ait lieu à proximité de son lieu de vie apparaît comme un élément déterminant pour encourager les parents à participer (48%).

La possibilité de pouvoir choisir les sujets qui seraient abordés (20%) et de bénéficier d'un mode de garde durant l'action (15%) sont également des propositions retenues par certains parents. Logiquement, ce sont les parents qui ont des enfants jeunes et les familles monoparentales qui sont plus enclins à opter pour la mise en place d'un temps de garde.

Par contre, le fait de ne pas rencontrer des personnes connues ne semble pas être un critère important pour beaucoup de parents, seulement 6% d'entre eux l'ont mis en avant.



Ces réponses sont partagées par toutes les familles, quelques soient leurs préoccupations et les interlocuteurs ou outils qu'elles mobilisent.

### C. LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

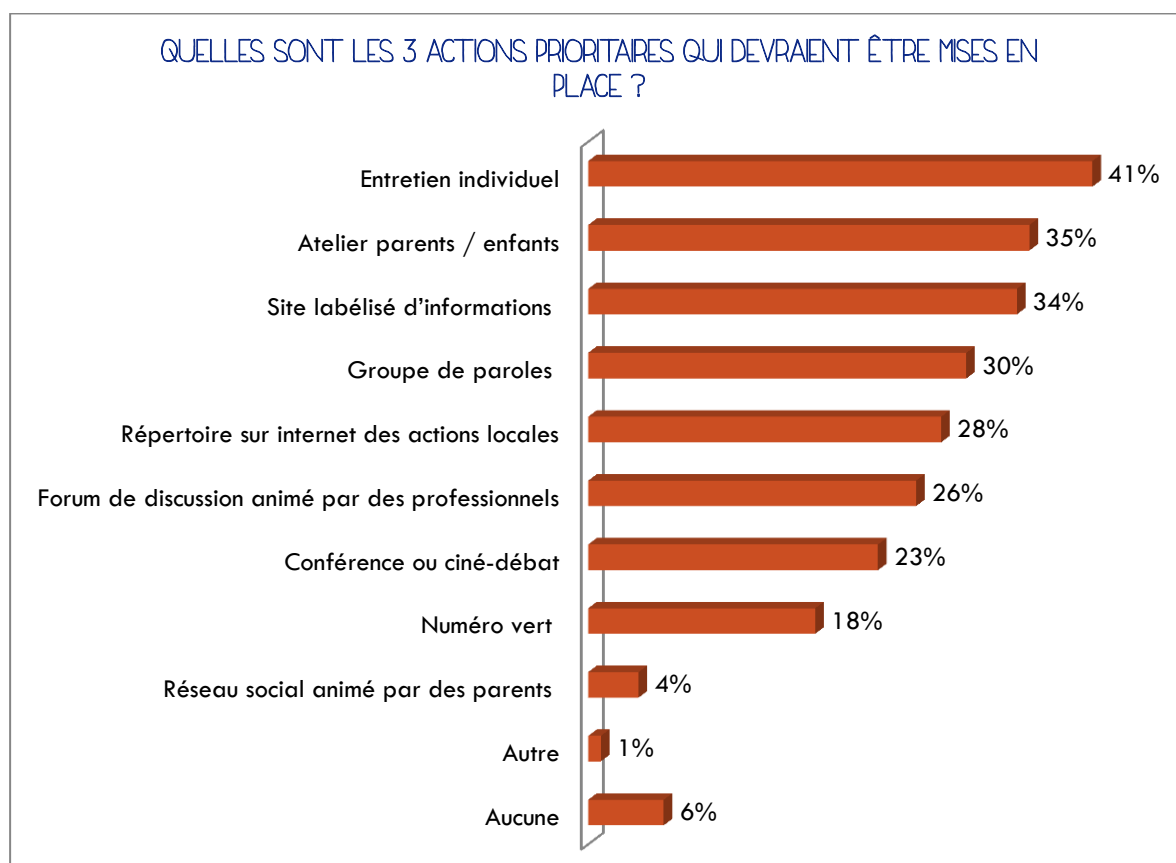
Les parents ont également dû se prononcer sur les 3 actions prioritaires qui devraient, selon eux, être mises en place dans le cadre de l'information et du soutien à l'éducation des enfants.

Les parents avaient le choix entre 9 actions et avaient également la possibilité de faire d'autres propositions.

Comme l'indique les résultats, les parents privilégient les activités individuelles, sous forme d'entretiens avec un professionnel (41%) ou d'ateliers parents-enfants (35%).

La mise en place d'un site labellisé d'informations et de documentations sur l'éducation des enfants semble également être une action importante aux yeux des parents (34%). Il est vrai que, comme nous l'avons vu précédemment, Internet occupe une place de choix et grandissante dans les outils d'informations que les parents mobilisent pour l'éducation de leurs enfants.

A ce titre, deux autres actions sur Internet sont retenues par plus d'un parent sur quatre : un répertoire des actions locales accessible sur Internet (28%) et un forum de discussion labellisé et animé par des professionnels (26%).



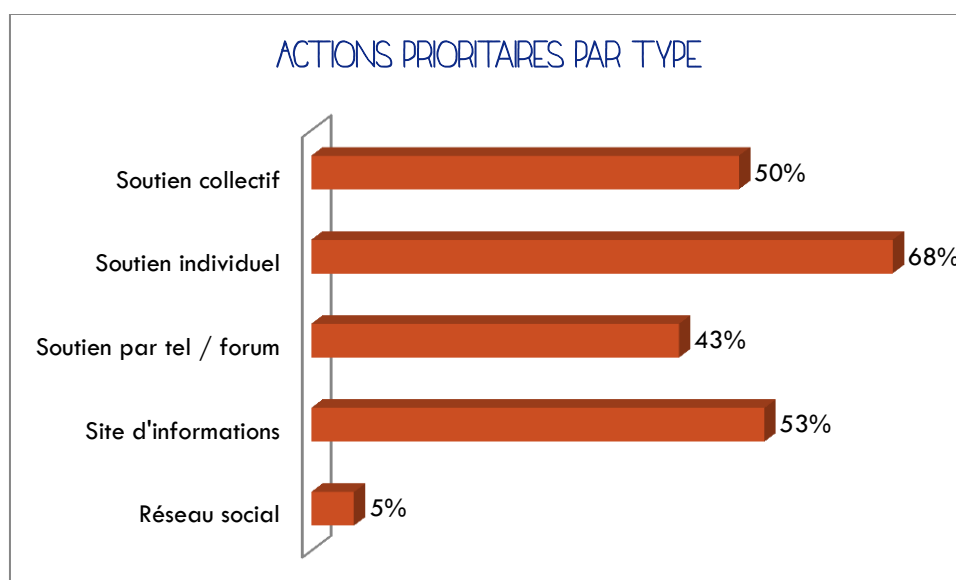
Au niveau des activités collectives, ce sont les groupes de parole et d'échanges entre parents (30%) qui sont le plus mis en avant, devant les conférences ou ciné-débat (23%).

Enfin, 18% des parents ont retenu la proposition de mettre en place un numéro vert d'aide et d'écoute sur l'éducation et 4% un réseau social animé par des parents.

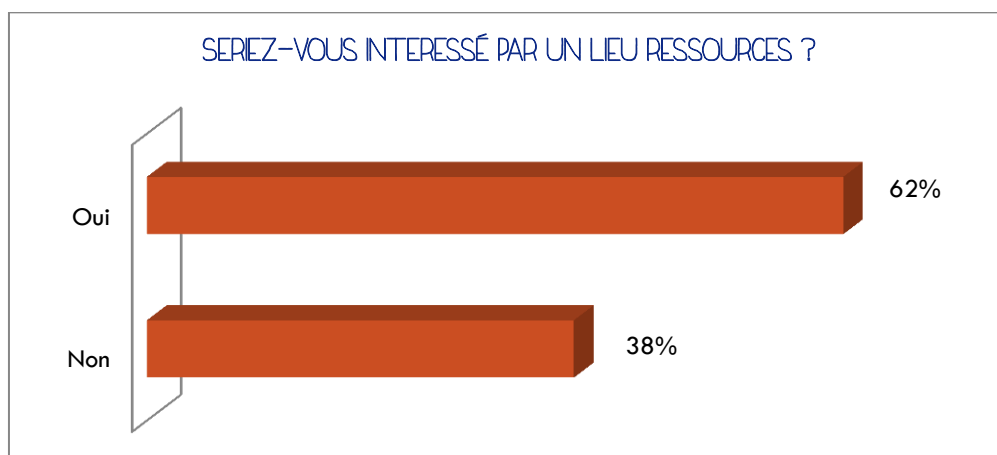
6% d'entre eux ont indiqué qu'aucune action prioritaire ne devrait être développée.

Quelques tendances peuvent être dégagées, à savoir que les familles favorisées privilégieraient les conférences-débat et le site labellisé alors que les classes populaires seraient plus nombreuses à retenir les entretiens individuels et le numéro vert.

Si l'on regroupe ces différentes actions par catégorie, il apparaît que les parents privilégient les soutiens individuels (68%) devant les sites informatifs (53%) et les soutiens collectifs (50%).



Pour finir les parents ont été interrogés sur la pertinence de développer un lieu ressource sur les questions d'éducation, spécifique pour les 6-12 ans, au même titre que la PMI pour les tout-petits (moins de 6 ans) ou que la maison départementale des adolescents.



62% des parents se sont déclarés favorables à la mise en place de ce type de lieu, mais des différences existent.

Ainsi, ceux qui trouvent que cette période est plus difficile en termes d'éducation des enfants que la petite enfance (76%) et ceux dont l'ainé est dans la tranche d'âge concernée (67%) sont les plus intéressés, alors que ceux qui ont un enfant adolescent trouvent moins d'utilité à ce type de structure (52%).

Ce lieu ressource serait également important pour les parents qui sont préoccupés par les questions éducatives, et plus spécifiquement lorsqu'elles concernent la gestion des relations de l'enfant avec ses pairs (71%), le contrôle de ses fréquentations et sorties (72%) et les violences scolaires (70%).

Les parents qui échangent déjà avec des professionnels sur l'éducation (médecin, psychologue, enseignant, travailleur social, association) sont également plus enclins à voir se développer ces structures.

Les parents ont une connaissance plutôt faible des activités qui leur sont destinées au titre de l'information et du soutien à l'éducation des enfants, à proximité de leur domicile.

De plus, ils indiquent plutôt connaître les activités collectives, de type groupes de parole ou conférence-débat, alors que ce sont les actions individuelles qui, pour eux, devraient être prioritairement mises en place.

La proximité reste l'élément central pour favoriser la participation des parents aux actions de soutien à la parentalité.

Les 2/3 des parents se déclarent favorables à la mise en place d'un lieu ressources spécifiquement destiné à l'éducation des 6-12 ans.

Encore une fois, les résultats témoignent de la place importante occupée par Internet dans le soutien aux parents. Ces derniers sont nombreux à prioriser des actions de soutien via Internet, comme un site d'information labellisé ou un répertoire en ligne des actions locales.

# CONCLUSION

L'éducation des enfants durant la période de 6 à 12 ans engendre, comme tout autre moment, des questionnements pour les parents.

Alors que l'enfance est caractérisée par une socialisation avec le groupe de pairs, les relations avec les autres enfants, tout comme les fréquentations et sorties, ne sont pas des sources d'inquiétudes importantes pour les parents.

Ils se montrent par contre beaucoup plus préoccupés par la scolarité (orientation, résultats, devoirs) et la gestion des multiples écrans que les enfants utilisent aujourd'hui (téléphone, ordinateur, tablette ou encore télévision).

C'est d'ailleurs sur ce dernier point que les parents se disent le plus en difficultés, avec le besoin d'un soutien extérieur pour les aider, témoignant de la place grandissante occupée par les outils numériques dans le quotidien des enfants.

Les parents n'échappent pas à ces évolutions puisqu'Internet apparait comme leur premier vecteur d'information, accessible et rapide.

Cependant ils restent nombreux à rechercher du soutien auprès de leurs proches (conjoint et amis notamment), de leur médecin ou de l'enseignant de l'enfant quand ils ont une question ou qu'ils rencontrent une difficulté d'ordre éducatif. Par contre, les associations et travailleurs sociaux ne sont pas des personnes ressources sur ce plan.

De la même manière, l'offre de proximité proposée dans le cadre du soutien à la parentalité est assez méconnue des parents, et donc peu mobilisée.

Pour autant, certains leviers pourraient favoriser la visibilité des actions et dispositifs et encourager la participation. La mise en place d'un lieu dédié à la période de l'enfance recueille notamment l'adhésion des parents, tout comme la mise en ligne de sites labellisés ou de répertoires d'actions.

Enfin, les parents novices, qui sont confrontés pour la première fois à ces questions éducatives, se montrent plus soucieux que ceux qui ont déjà expérimenté avec leurs aînés. Mais ce sont aussi eux qui sollicitent le plus de soutiens et qui sont le plus favorables aux différents dispositifs qui pourraient les aider.

# BIBLIOGRAPHIE

ARIES Philippe, L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris, Plon, 1960

CNAF, Comité de pilotage national des REAPP, décembre 2005

« Devenir parents », Études, 9/2009 (Tome 411)

« Diagnostic relatif au soutien à la parentalité en Haute-Garonne », Comité Départemental du soutien à la parentalité, CAF Haute-Garonne, 2014

« Etre parent, c'est... ? », YAPAKA, Programme du Ministère de la communauté française, Bruxelles

« L'enfant du 21<sup>ème</sup> siècle », Sciences Humaines et Sociales, Grands dossiers n°8, septembre-octobre-novembre 2007

« Les attentes et les besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité », L'essentiel, CNAF, n°165, 2016

JACQUEY-VAZQUEZ Bénédicte, RAYMOND Michel, SITRUK Patricia, « Evaluation de la politique de soutien à la parentalité », IGAS, février 2013

MARTIN Claude, La parentalité en question, Perspectives sociologiques, avril 2003.

NOSMAS Jean-Patrice, ROUSILLE Bernadette, « Evaluation des REAPP après 5 ans d'existence », IGAS, 2004

SIROTA Régine, « L'enfant au regard des sciences sociales », AnthropoChildren, Université de Liège, 2012

SIROTA Régine (dir.), Éléments pour une sociologie de l'enfance, Le sens social, PUR, 2006

UDAF 31, La vie de parents au quotidien, Observatoire départemental des familles, novembre 2008

Melay  
31

